

Le Maine-et-Loire face à son avenir : quelles forces et quels défis ?

Insee Dossier Pays de la Loire

n° 10

Décembre 2022



Coordination

Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Directeur de la publication

Arnaud Degorre

Rédaction en chef

Anne-Gaël Mocaer

Pilotage

Philippe Bourieau

Nathalie Cloarec

Maëlle Fontaine

Auteurs

Charles Battesti

Philippe Bourieau

Nathalie Cloarec

Arnaud Fizzala

Maëlle Fontaine

Louisa Hamzaoui

Pierre Loizeau

Contributeurs

Frédéric Joseph (Préfecture de Maine-et-Loire)

Christine Lucas (Conseil départemental de Maine-et-Loire)

Florence Mougel (Conseil départemental de Maine-et-Loire)

Wilfrid Pelissier (Direction départementale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire)

Yann Sicamois (Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire)

Philippe Tijou (Direction départementale des territoires et
de la mer de Maine-et-Loire)

avec l'appui du Rectorat de Nantes pour la fourniture
des données du chapitre Formation

Secrétariat de rédaction

Mathilde Paul

Matthieu Vahé

Contact presse

bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

Image de couverture

©canva

Mise en page

Luminess

Éditeur

Institut national de la statistique et des études
économiques

www.insee.fr

ISSN : 2426-3214

© Insee 2022

Avant-propos

Au sortir d'une crise sanitaire majeure où la fraîcheur des données chiffrées a souvent été privilégiée, et dans une période où les inquiétudes géopolitiques et environnementales, inédites, accroissent l'intérêt pour les exercices prévisionnistes, s'offrir un temps de recul pour analyser les caractéristiques structurelles d'un territoire peut sembler relever du luxe. Pourtant, identifier les forces et les faiblesses d'un espace géographique se révèle un exercice précieux, à l'heure où la marge de manœuvre est encore grande pour élaborer les modèles de développement de demain. Parmi les territoires d'action, l'échelle départementale, souvent questionnée, s'affirme comme un espace conciliant les objectifs d'assurer des services de proximité d'une part, et de penser l'organisation d'ensemble des ressources d'autre part. Elle constitue ainsi une maille particulièrement pertinente pour s'interroger sur les équilibres de développement, et plus encore, pour influencer les mécanismes à l'œuvre, *via* les décisions des acteurs publics comme privés.

Dans le paysage des départements français, le Maine-et-Loire est un territoire résolument mixte, trouvant son unité géographique dans son histoire, au-delà des liens fonctionnels entre les parties qui le composent. Le département se trouve ainsi à la synthèse de plusieurs réalités, de la ruralité, prégnante dans le paysage, à l'attractivité estudiantine d'Angers, en passant par le maillage intermédiaire des villes moyennes de Cholet ou de Saumur. Du point de vue de la plupart des indicateurs, la situation du Maine-et-Loire est au vert : dynamisme démographique, faible niveau d'inégalités et de pauvreté, secteur tertiaire dynamique, agriculture diversifiée, industrie qui reste bien ancrée. Toutefois, derrière ce portrait positif, certains territoires apparaissent nettement plus en difficulté et leurs problématiques locales méritent d'être mises en lumière. En outre, certains modèles encore privilégiés il y a peu, mais particulièrement consommateurs d'espace ou générateurs d'inégalités, sont aujourd'hui à questionner.

Dans la lignée des diagnostics départementaux de la Sarthe et de la Mayenne, l'Insee, en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire, renouvelle l'exercice de comparer le Maine-et-Loire à un référentiel de départements de même profil, afin de mieux mettre en valeur les particularités. Le présent ouvrage en propose une lecture stylisée, par le choix de focales et l'identification de traits saillants, et néanmoins approfondie, en s'interrogeant à différentes mailles géographiques, et sur des échelles de temps à même de mesurer des cycles et tendances.

Riche de l'expertise des acteurs publics locaux, qui en sont ici chaleureusement remerciés, ce dossier vise à éclairer utilement les politiques publiques à déployer pour répondre au mieux aux enjeux du département.

**Le Directeur régional de l'Insee
des Pays de la Loire**
Arnaud Degorre

**La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités des Pays de la Loire**
Marie-Pierre Durand

Sommaire

Synthèse	6
Le Maine-et-Loire face à son avenir : quelles forces et quels défis ?	
Présentation du département	8
Le Maine-et-Loire : une majorité de communes rurales et des pôles urbains de taille moyenne	
Démographie	10
Une croissance démographique continue, sauf à l'est, et une population jeune	
Migrations résidentielles	12
Le département attire des étudiants et des cadres	
Formation	14
Le Maine-et-Loire attire de nombreux jeunes bacheliers des départements limitrophes	
Logement	16
Davantage de logements sociaux et de maisons	
Économie	19
Le tertiaire porte l'emploi, le Maine-et-Loire maintient ses spécificités dans l'agriculture et l'industrie	
Marché de l'emploi	23
L'emploi dynamique, mais des besoins en main-d'œuvre prégnants	
Déplacements domicile-travail	26
De plus en plus d'habitants travaillent en dehors de leur commune de résidence	
Pauvreté	28
Des niveaux de vie plus faibles, mais moins d'inégalités et de pauvreté	
Accès aux équipements	30
Peu d'habitants éloignés des équipements grâce à une bonne répartition	

Le Maine-et-Loire face à son avenir : quelles forces et quels défis ?

Le Maine-et-Loire est constitué d'une majorité de communes rurales et les sols sont principalement occupés par des terres agricoles. La population est présente dans les pôles urbains de taille moyenne. Le territoire est aussi structuré autour de sa plus grande ville, Angers, dont l'aire d'attraction concentre plus de la moitié de la population du département. La plupart des équipements, tels que les établissements scolaires, les hypermarchés, les structures sportives ou culturelles, sont bien répartis dans le département. *A contrario*, les habitants sont plus éloignés de certains professionnels de santé comme les médecins généralistes, infirmiers, les services d'urgence, ainsi que des commerces de proximité.

Disposant d'un secteur tertiaire dynamique, d'une agriculture diversifiée et d'une industrie bien ancrée, la situation du Maine-et-Loire est favorable : population jeune grâce à ses universités, territoire attirant de nouveaux habitants, avec peu d'inégalités et une pauvreté plus rare que dans la plupart des départements français. Il est cependant composé d'espaces très variés pour lesquels les enjeux sont différents : déprise démographique et économique à l'est, chômage plus élevé à Angers et Saumur, artificialisation plus importante notamment au nord.

Pour mener les analyses et connaître les mécanismes spécifiques en jeu en Maine-et-Loire, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix chapitres de ce dossier, le Maine-et-Loire est comparé à ce référentiel, afin de mettre en avant les leviers possibles de développement.

Préparer les transitions de l'industrie et de l'agriculture

Dans un contexte de fortes incertitudes économiques et de contraintes sur les approvisionnements, la réindustrialisation du territoire français ainsi que son autonomie pour les besoins essentiels sont régulièrement questionnées. La résistance du secteur industriel en Maine-et-Loire, qui perd moins d'emplois que dans le référentiel (- 0,8 % par an entre 1975 et 2019

contre - 1,4 %), conjuguée à la diversité de ses activités, constituent autant d'opportunités de réindustrialisation dont le département pourrait bénéficier. Le Maine-et-Loire accueille, en effet, des entreprises renommées dans le textile, la maroquinerie, l'équipement automobile, l'informatique, la production de caoutchouc et l'agroalimentaire, notamment dans la fabrication de vins et spiritueux. De par leur poids dans le département, l'impact local de ces entreprises est important, mais leur influence dépasse largement le contour de la région.

Gagner en autonomie alimentaire est également un sujet lié à l'actualité avec l'impact de la guerre en Ukraine sur le cours du blé par exemple. En tant que septième département français en matière de production agricole, et surtout fort de la diversité de son agriculture, le Maine-et-Loire peut jouer un rôle dans cette transition. En effet, l'élevage principalement bovin, granivore ou porcin concerne une exploitation sur deux. Une exploitation sur cinq est spécialisée dans la production végétale : viticole, horticole et arboricole (pommes, poires, fruits rouges). Afin d'agir dans les transitions à venir de l'industrie ou de l'agriculture, le département devra relever le défi de l'attractivité des emplois d'ouvriers qui font actuellement l'objet de difficultés de recrutements. Leurs salaires pourraient constituer un premier levier d'action puisqu'ils sont aujourd'hui plus faibles que ceux des autres départements du référentiel. Le développement de l'apprentissage et de la formation continue, déjà en cours, constitue un instrument d'action complémentaire.

Maintenir l'offre de formation et la structure productive pour les emplois qualifiés

Avec deux universités localisées dans la ville d'Angers et des écoles spécialisées, le Maine-et-Loire dispose depuis longtemps d'une forte attractivité estudiantine : trois jeunes bacheliers arrivent sur le territoire pour étudier lorsqu'un le quitte. Mettre en place les conditions pour que ces étudiants restent dans la région au moment où ils entreront dans la vie active,

et leur offrir des postes correspondant à leur profil, constituent des enjeux pour le département. Une fois leurs études terminées, les jeunes ne semblent pas quitter massivement le Maine-et-Loire, en témoigne le solde migratoire des 25-29 ans qui est plus favorable que dans le référentiel. Néanmoins, les cadres sortent souvent du département pour se rendre au travail (un sur six) et un quart des salariés occupent un emploi de qualification inférieure à leur niveau de diplôme. Le développement de nouvelles activités économiques dans l'industrie, en lien avec la réindustrialisation, ou dans les services pourrait permettre de proposer des emplois qualifiés à ces salariés.

Redynamiser l'est et le nord du département

Disposant d'un maillage important de pôles d'emploi, le Maine-et-Loire apparaît comme un département dynamique sur le marché du travail, avec des inégalités monétaires contenues et une démographie active. Ce portrait positif ne doit pas masquer les difficultés rencontrées localement dans certains territoires du département, notamment à Anjou Bleu Communauté ou à l'est.

Bien qu'Anjou Bleu Communauté puisse s'appuyer sur des pôles d'emploi structurants, les crises récentes ont pénalisé son activité. Sa localisation au centre de la région peut lui offrir de nouvelles opportunités de développement.

Disposant d'habitats plus dispersés, les habitants de l'est du Maine-et-Loire sont davantage éloignés des équipements, en particulier des professions de santé de proximité (médecins généralistes, infirmiers, etc.). Une part plus importante de la population vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté monétaire, et davantage de jeunes peinent à s'insérer : ils ne sont ni en emploi, ni en études. Sur le plan économique, l'est du département, moins bien doté en grands établissements industriels, trouve plus difficilement des moteurs de croissance. Réfléchir aux possibilités d'inverser cette tendance constitue un enjeu pour le département. Améliorer l'accessibilité aux

commerces et aux professions de santé, promouvoir les prix avantageux du foncier, sont par exemple des possibilités pour attirer de nouveaux habitants et stimuler ainsi l'économie locale.

Accompagner le vieillissement de la population

La population du Maine-et-Loire augmente depuis de nombreuses années à un rythme soutenu. Cette croissance est davantage portée par les naissances, plus nombreuses que les décès, tandis que dans le référentiel, elle est plutôt portée par les arrivées de population plus nombreuses que les départs. Du fait de l'attractivité de ses universités, le Maine-et-Loire est un territoire jeune avec un habitant sur quatre de moins de vingt ans, mais il n'échappera pas au vieillissement de la population attendu dans tous les départements français.

Ainsi, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, à partir de 2030, le département devrait compter davantage d'habitants de 65 ans ou plus que de moins de 20 ans. D'un côté, par leur participation à la vie sociale et leur soutien familial, les seniors contribuent à la dynamique territoriale. De l'autre, ils peuvent avoir besoin de services adaptés afin de rester chez eux le plus longtemps possible. Par ailleurs, la couverture du département en résidences autonomie apparaît plus complète que dans le référentiel et permet d'accompagner les moins autonomes. En revanche, réduire les temps d'accès aux soins de proximité peut constituer un objectif pour le Maine-et-Loire : aujourd'hui, un habitant sur sept vit à plus de sept minutes en voiture d'un médecin généraliste.

Le vieillissement de la population va également s'accompagner d'une baisse du nombre de personnes en âge de travailler liée aux départs à la retraite des générations du *baby-boom* (nées entre 1946 et 1974). Répondre aux besoins en main-d'œuvre d'ores et déjà identifiés pour les métiers de la santé et d'aide à domicile constituera un véritable défi, d'autant que ces besoins vont s'accroître avec le temps.

Porter une attention aux publics davantage touchés par la pauvreté

Le niveau de vie médian en Maine-et-Loire est aujourd'hui plus faible que dans le référentiel, mais il est en augmentation sur la période récente et l'écart se réduit.

► Indicateurs économiques – Comparaison entre le Maine-et-Loire et le référentiel

Indicateur	Maine-et-Loire	Référentiel
Évolution de la population par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,4	0,3
Population âgée de 65 ans ou plus rapportée à la population de moins de 20 ans en 2019	0,76	0,92
Solde naturel par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,3	0,1
Solde apparent des entrées/sorties par an entre 2013 et 2019 (en %)	0,1	0,2
Part des maisons dans les résidences principales en 2019 (en %)	70	64
Prix moyen dans l'ancien en 2019 (euros/m²)	1 630	1 730
Nombre d'habitants pour un logement social en 2018	12,5	14,2
Part des emplois dans l'industrie en 2019 (en %)	16,3	14,3
Part des emplois dans l'agriculture en 2019 (en %)	5,6	3,1
Taux de chômage en 2021 (en %)	7,0	7,9*
Taux de pauvreté en 2019 (en %)	11,4	12,7
Part d'actifs en emploi travaillant hors de leur commune de résidence en 2019 (en %)	62	68
Part de la population éloignée de la gamme de proximité en 2021 (en %)	5,7	6,7

* Taux de chômage France hors Mayotte.

Source : Insee, à partir de sources diverses détaillées pour chaque indicateur dans les chapitres dédiés.

Les inégalités sont aussi moins marquées que dans le référentiel. Les habitants du département se situent moins souvent en dessous du seuil de pauvreté monétaire et touchent moins souvent le revenu de solidarité active (RSA). Le département est particulièrement bien loti en logements sociaux : les personnes demandant un logement social et présentant les critères permettant d'y prétendre en obtiennent plus souvent un que dans le référentiel.

Deux populations restent particulièrement fragiles : les familles monoparentales, qui pour près d'un tiers vivent en dessous du seuil de pauvreté, et les jeunes de moins de 30 ans. L'insertion professionnelle et l'accompagnement de ces personnes plus fragilisées est un défi à relever pour les acteurs publics locaux.

Maîtriser l'artificialisation du territoire liée à l'habitat

Les Angevins vivent plus fréquemment en maison que les habitants du référentiel (70 % des résidences principales contre 64 %). Bien que moins souvent vacantes, les maisons participent à la progression de l'artificialisation des sols : leur construction consomme en moyenne cinq fois plus d'espace qu'un appartement. La consommation d'espace pour l'habitat augmente de 8 % dans le Maine-et-Loire entre 2009 et 2019, en lien avec le dynamisme démographique (+ 10 % de ménages sur la période), mais aussi avec la diminution de la taille des ménages. Dans un contexte de rationalisation des terres artificialisées, le développement de logements collectifs pour réduire l'occupation de l'espace devient un enjeu. Ces préoccupations doivent se mener en cohérence avec un moindre recours à la voiture pour les trajets domicile-travail

et le développement de ses alternatives : transports en commun, pistes cyclables pour des trajets courts, etc.

A contrario, les logements sont plus récents en Maine-et-Loire, ce qui réduit la consommation énergétique des constructions. Ainsi, 31 % des résidences principales sont construites depuis 1991, contre 27 % en moyenne dans le référentiel, en lien avec une croissance de la population plus forte sur la période. De plus, les projets de construction comprennent plus fréquemment des dispositifs de chauffage respectueux de l'environnement. L'est du département fait exception, un point de vigilance est sans doute à apporter pour développer la rénovation dans ces territoires.

Favoriser les mobilités douces et l'intermodalité

Huit habitants sur dix utilisent la voiture pour se rendre au travail. Ils sont plus nombreux parmi ceux qui font des longs trajets ou habitent dans un pôle urbain. La prépondérance de la voiture est peu remise en question et le nombre d'habitants qui travaillent hors de leur commune de résidence augmente. Or, le réseau ferroviaire irrigue une partie du territoire. Encourager l'usage du train, quand il est présent, pourrait constituer une alternative à la voiture. Dans cette optique, la ligne Cholet-Nantes a été rénovée entre juillet 2018 et avril 2019. Par ailleurs, d'autres solutions de mobilité, comme les aires de covoiturages ou les lignes de cars interurbains, pourraient permettre une réduction des déplacements individuels. ●

Nathalie Cloarec, Arnaud Fizzala (Insee)

Le Maine-et-Loire : une majorité de communes rurales et des pôles urbains de taille moyenne

Le Maine-et-Loire est un département constitué d'une grande majorité de communes rurales. Les terres agricoles représentent une part importante dans l'occupation des sols. La population est, plus que dans le référentiel, présente dans des pôles urbains moyens. Le Maine-et-Loire est aussi structuré autour d'Angers, dont l'aire d'attraction concentre plus de la moitié de la population départementale. Les réseaux routier et ferroviaire sont organisés autour du chef-lieu de département mais également de Cholet et Saumur, permettant au Maine-et-Loire d'interagir avec les grands pôles des départements voisins. Certaines communes très peu denses sont toutefois éloignées de ces axes, notamment à l'est du département dans le Baugeois.

Fondé sur la région historique de l'Anjou, le Maine-et-Loire occupe une position géographique centrale dans le Grand Ouest et constitue un passage vers la Bretagne et le littoral. Il reste culturellement associé à son vignoble, aux châteaux de la Loire, au val de Loire, à ses matériaux de construction (ardoise et tuffeau), ainsi qu'à sa grande concentration de troglodytes. Avec 818 300 habitants en 2019, le Maine-et-Loire se classe au 28^e rang des départements français. De densité moyenne, équivalente à celle du référentiel ► **encadré**, il comprend 177 communes réparties sur 7 160 km². Selon la base de données CORINE Land

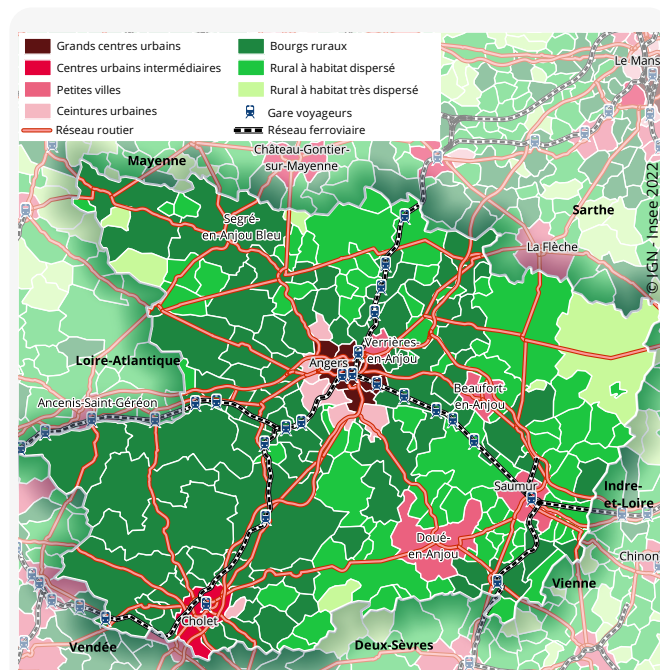
Cover, les terres agricoles couvrent 81 % des sols du territoire, contre 69 % dans le référentiel. La part de surfaces artificialisées est équivalente (7 %), les forêts et milieux semi-naturels sont en revanche moins présents.

Un département essentiellement composé de communes rurales

Le Maine-et-Loire compte un grand centre urbain, constitué de l'ensemble contigu d'Angers et de certaines communes de sa proche périphérie (Trélazé, Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy-d'Anjou). D'autres communes de la périphérie

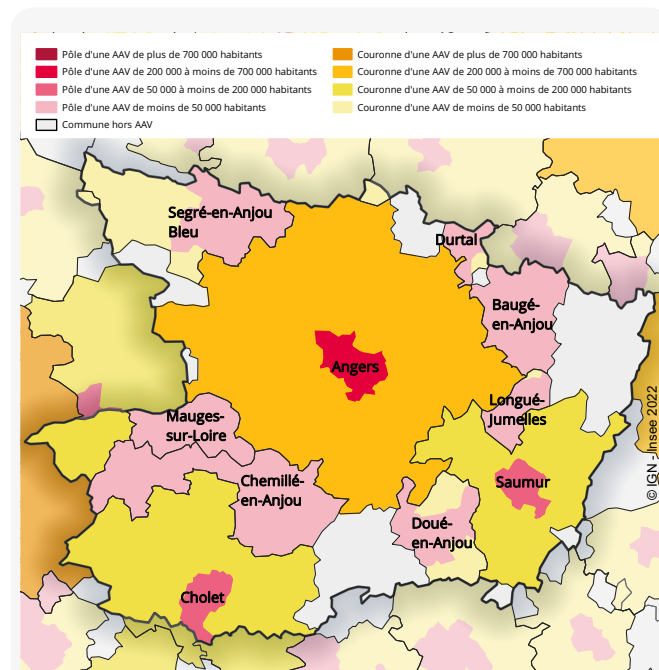
d'Angers, pour lesquelles la population est plus dispersée, sont classées « ceintures urbaines » selon la **grille de densité**. Cholet est un centre urbain intermédiaire ► **figure 1**. Saumur, troisième commune de la région, fait partie des quatre petites villes du département, avec Verrières-en-Anjou, Doué-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, ces trois communes étant de taille bien moindre. Enfin, toutes les autres communes, soit la quasi-totalité des communes du département, sont rurales. En particulier, certaines communes du Baugeois sont rurales à habitat très dispersé. Ainsi, la part de communes rurales est plus élevée en Maine-et-Loire (90 %) que dans le référentiel (86 %).

► 1. Grille communale de densité du Maine-et-Loire



Source : Eurostat, grille communale de densité à sept niveaux au 1^{er} janvier 2022.

► 2. Aires d'attraction des villes en Maine-et-Loire



Source : Insee, Recensement de la population 2017.

D'avantage de population dans les pôles urbains de taille moyenne

La population du Maine-et-Loire se situe davantage dans les **aires d'attraction des villes** (AAV) de taille moyenne et moins souvent dans les très grandes aires ► **figure 2**. En effet, en 2019, seuls 53 % des habitants du département résident dans l'aire d'attraction d'Angers, une part nettement plus faible que dans le référentiel où 71 % des habitants vivent dans une aire d'attraction de plus de 200 000 habitants. Si le poids de la commune d'Angers dans le département est comparable ► **encadré**, la population vivant dans la couronne de ce pôle est nettement moins nombreuse. *A contrario*, 28 % de la population départementale réside au sein d'une aire d'attraction de 50 000 à 200 000 habitants, soit 20 points de plus que dans le référentiel. Ces pôles de taille moyenne maillent le territoire et constituent des relais de croissance du dynamisme de l'agglomération angevine.

Enfin, la dynamique de fusions de communes, notamment en 2015-2016, a été particulièrement active dans le département. Le nombre de communes a été réduit de moitié entre 2012 et 2019, passant de 363 à 177, et faisant augmenter la taille moyenne des communes. Ainsi, 57 % de la population vit dans une commune de plus de 10 000 habitants, contre seulement 39 % dans le référentiel.

Un réseau routier et ferroviaire développé

Historiquement, les villes se sont développées à côté des voies d'eau, mais le développement économique et démographique d'un territoire repose aussi sur son réseau de transports routier et ferroviaire. Il assure notamment le lien entre la ville principale et les villes de taille moyenne. Le département est relativement bien desservi par le réseau ferroviaire : 12 % des communes sont équipées d'une gare, contre 7 % dans le

référentiel. Cependant, cet accès ne bénéficie pas à l'ensemble des villes du département, à l'exemple de l'est du département et du Baugeois, mais aussi de Segré-en-Anjou Bleu. De plus, la population met plus de temps en moyenne pour accéder à une gare (12 minutes « théoriques » en voiture, contre 11 dans le référentiel), signe d'une répartition territoriale hétérogène. Seuls 5,4 % des actifs en emploi habitant le département utilisent les transports en commun pour aller travailler, contre 7,1 % dans le référentiel.

Le réseau routier est dense et largement mobilisé. Au 31 décembre 2017, la longueur totale du réseau routier du Maine-et-Loire est de 16 600 kilomètres (km) dont 190 km d'autoroutes. Huit actifs sur dix se déplacent en voiture pour aller travailler. La voiture est utilisée même pour des distances courtes de moins de 3 km. ●

Charles Battesti,
Nathalie Cloarec (Insee)

► Encadré – Le référentiel de comparaison

Pour mener les analyses, un référentiel de comparaison a été constitué. Il est composé de **six départements** qui sont, selon plusieurs critères, proches du Maine-et-Loire :

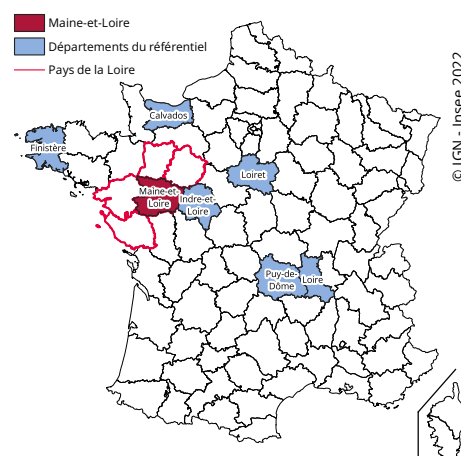
- population comprise entre 615 000 et 1 015 000 habitants (Maine-et-Loire : 815 000 habitants) ;
- part d'actifs occupés travaillant à l'étranger inférieure à 5 % (Maine-et-Loire : 0,1 %) ;
- part de la population de la commune principale entre 14 % et 24 % (Maine-et-Loire : 19 %).

Les départements de ce référentiel permettent alors des comparaisons non contextuelles du Maine-et-Loire et offrent des possibilités d'analyses explicatives enrichies.

Ce référentiel est composé des départements suivants :

- le Calvados ;
- le Finistère ;
- l'Indre-et-Loire ;
- la Loire ;
- le Loir-et-Cher ;
- le Puy-de-Dôme.

► Départements composant le référentiel de comparaison



► Définitions

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

► Pour en savoir plus

- **Delhomme I., Loizeau P.**, « Un Ligérien sur deux vit dans une commune rurale », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 111, avril 2021.
- **Fontaine M., Rivillon Y.**, « Aires d'attraction des villes - Les jeunes et les cadres dans les pôles, les familles dans les couronnes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 110, mars 2021.
- **Chesnel H. et Vahé M.**, « Atlas des zonages des Pays de la Loire », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 6, novembre 2020.
- **Hervy C., Loizeau P.**, « La moitié des Ligériens dans les aires de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 104, octobre 2020.

Une croissance démographique continue, sauf à l'est, et une population jeune

La croissance démographique est plus soutenue en Maine-et-Loire que dans le référentiel. Elle est portée principalement par le solde naturel, alors qu'elle est davantage due aux arrivées dans le référentiel. Dans le département angevin, entre 2013 et 2019, la plupart des communes de la périphérie d'Angers et dans une moindre mesure de Cholet gagnent des habitants. À l'inverse, Saumur Val de Loire subit un recul démographique. La population du Maine-et-Loire est jeune, en lien avec l'attractivité étudiante. Toutefois, le département devrait faire face à un vieillissement de sa population à l'horizon 2050, et à une baisse de son nombre de personnes en âge de travailler. L'enjeu pour le Maine-et-Loire sera de pouvoir attirer des profils d'actifs en adéquation avec ses besoins, tout en accompagnant le vieillissement à venir de sa population.

Bien connaître la population du territoire, les lieux où elle s'installe, ses caractéristiques est essentiel pour les pouvoirs publics : cela permet d'anticiper la réponse aux besoins des populations nouvelles en fonction de leur âge et de leur situation familiale, d'accompagner les populations présentes notamment leur vieillissement, d'aider à l'orientation des actifs selon les besoins de l'économie locale.

Une croissance démographique portée par le solde naturel

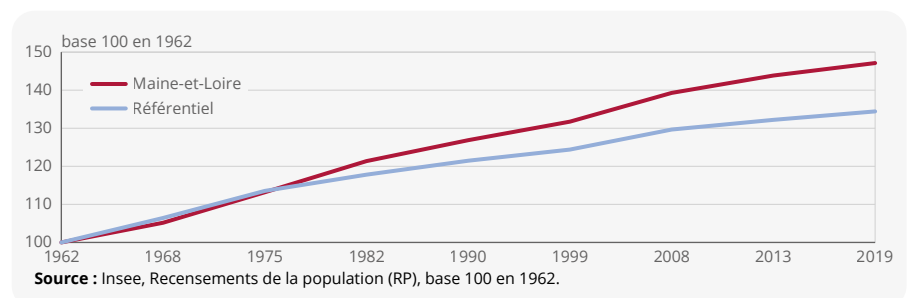
En Maine-et-Loire, la croissance de la population est plus soutenue que dans le référentiel. En 1962, 556 170 personnes résident dans le département. Elles sont 800 040 en 2013, puis 818 270 personnes en 2019, soit une hausse annuelle moyenne de + 0,4 % sur la période 2013-2019, dans la moyenne française. C'est davantage que dans le référentiel (+ 0,3 %) ► **figure 1**.

En Maine-et-Loire, la croissance démographique entre 2013 et 2019 s'explique davantage par l'excédent des naissances sur les décès (**solde naturel** : + 0,3 %) que par l'écart entre le nombre de personnes qui arrivent dans le département et celles qui en partent (**solde apparent des entrées/sorties** : + 0,1 %). *A contrario*, dans le référentiel, l'évolution due au solde naturel (+ 0,1 %) est moindre que celle due au solde apparent des entrées/sorties (+ 0,2 %) sur la même période. L'équilibre était inversé lors des périodes précédentes, pendant lesquelles la contribution due au solde naturel était plus élevée.

Croissance soutenue en couronne d'Angers et de Cholet mais l'est du département perd des habitants

Entre 2013 et 2019, la croissance démographique est soutenue à Angers (+ 0,6 % en moyenne annuelle) ainsi

► 1. Évolution de la population depuis 1962



que dans la plupart des communes environnantes, notamment à Saint-Lambert-La-Potherie (+ 2,6 %), Écouflant (+ 2,5 %), Soullaines-sur-Aubance (+ 2,5 %) ou encore Trélazé (+ 2,2 %). À Cholet et à Segré-en-Anjou Bleu, la population est stable, mais le dynamisme démographique est net dans certaines communes de leur périphérie. *A contrario*, à l'extrémité est du département, à la frontière avec la Sarthe et l'Indre-et-Loire, la population diminue fortement dans de nombreuses communes rurales entre 2013 et 2019. La population est également en repli à Saumur (- 0,6 %) ► **figure 2**.

Dans de nombreuses communes de la moitié ouest du département, le solde naturel est positif tandis que le solde des entrées/sorties est négatif. C'est notamment le cas de certaines communes des Vallées du Haut-Anjou. En périphérie d'Angers, la croissance est portée par les deux soldes. À l'est du département, plus particulièrement dans les communes de Baugeois Vallée, les baisses du solde naturel et du solde des entrées/sorties expliquent l'évolution de la population.

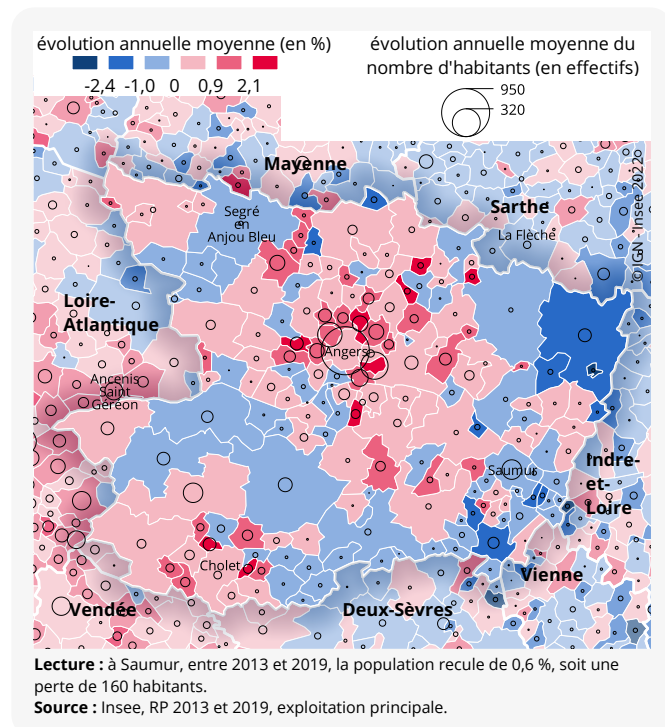
Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient ► **sources et méthodes**, selon le scénario central, le Maine-et-Loire pourrait gagner 43 500 habitants d'ici 2050 et atteindre 859 400 habitants. L'évolution serait plus favorable que dans le référentiel (+ 0,2 % par an entre 2018 et 2050, contre + 0,1 %). Ce gain de population reposerait principalement

sur l'arrivée de nouveaux habitants, le solde naturel étant quasiment nul sur la période, devenant même négatif à partir de 2040. Quel que soit le scénario retenu, l'évolution de la population serait plus favorable en Maine-et-Loire que dans le référentiel. Cependant, les tendances de long terme seraient légèrement différentes : la population supplémentaire dans le département à l'horizon 2050 varierait entre - 31 000 habitants selon le scénario population basse (- 0,1 % en moyenne annuelle) et + 121 000 selon le scénario population haute (+ 0,4 % en moyenne annuelle).

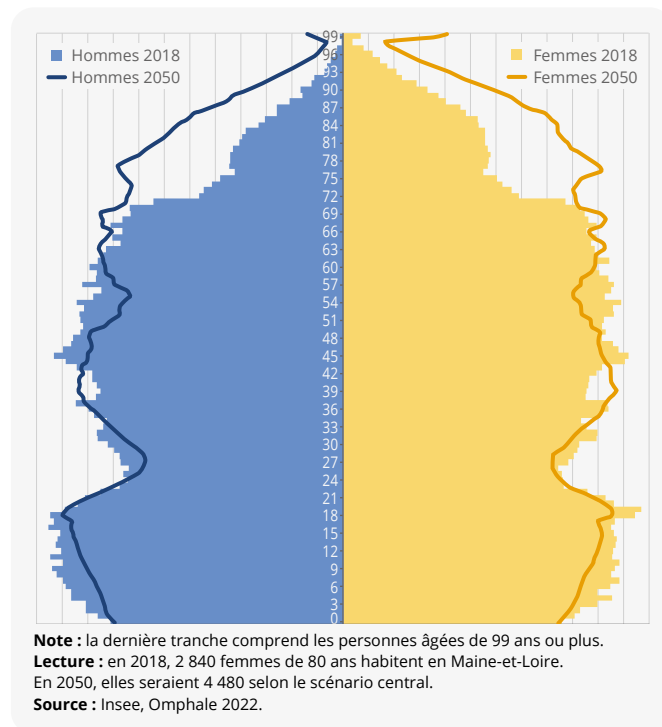
Un département jeune...

Le Maine-et-Loire est un département relativement jeune. En 2019, 26 % des résidents du Maine-et-Loire sont âgés de moins de 20 ans, soit 211 610 personnes. Cette part est légèrement supérieure à celle du référentiel (24 %). Les arrivées de jeunes poursuivant leurs études sont nombreuses dans le département en lien avec l'offre de formation abondante relativement aux villes de même taille ► **chapitre Migrations résidentielles**. À l'inverse, la part de seniors est un peu plus faible en Maine-et-Loire : 19,7 % des habitants sont âgés de 65 ans ou plus contre 21,7 % dans le référentiel. Toutefois, Saumur Val de Loire se distingue avec une part de personnes âgées de 65 ans ou plus supérieure à 23 %.

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2019 par commune du Maine-et-Loire



► 3. Pyramide des âges des habitants du Maine-et-Loire en 2018 et 2050 selon le scénario central



L'**indice de vieillissement** est plus faible en Maine-et-Loire (0,76) que dans le référentiel (0,92). L'indice du Maine-et-Loire est le plus bas des départements du référentiel, suivi par le Loiret, les autres départements affichant un indice de vieillissement nettement plus haut.

... mais qui devrait vieillir

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, l'indice de vieillissement devrait s'inverser aux alentours de 2030. À l'horizon 2050, le nombre de personnes de 65 ans ou plus devrait atteindre 1,2 fois le nombre de jeunes de moins de 20 ans. La part des jeunes de moins de 20 ans devrait baisser légèrement (-3 points entre 2018 et 2050). En revanche, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population devrait augmenter significativement, pour atteindre 27,5 % de la population en 2050 (+8 points par rapport à 2018). Ces 76 800 nouveaux seniors ► **figure 3** ne constitueraient pas forcément une faiblesse même si la prise en charge de la dépendance aux âges les plus avancés sera nécessaire. Ce vieillissement de la population n'est pas propre au Maine-et-Loire et devrait toucher de manière plus ou moins forte tous les départements français. En dehors de leur participation à la vie sociale et de leur soutien au sein de la famille, la population la plus âgée génère de l'activité liée au maintien à domicile, préconisé le plus longtemps possible. De nombreux besoins en main-d'œuvre sont déjà identifiés pour les métiers de la santé et d'aide à domicile. Ces besoins devraient être croissants avec ce vieillissement à venir.

Une baisse à venir du nombre de personnes en âge de travailler

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, le département compterait en 2050, 478 700 personnes en âge de travailler (15-64 ans), soit une baisse continue de -0,1 % par an depuis 2018. Cette baisse est liée au vieillissement à venir et aux nombreux départs à la retraite des générations du *baby-boom*. Attirer des personnes en âge de travailler serait nécessaire afin de remplacer les actifs, notamment sur des postes pour lesquels des difficultés de recrutement existent, comme ceux d'ouvriers, ou liés à la santé ou aux services à la personne. ●

Charles Battesti, Philippe Bourieau (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Barré M.**, « À l'horizon 2070, une croissance de la population régionale malgré un ralentissement de la dynamique », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 131, novembre 2022.
- **Chesnel H. et Féféu L.**, « La croissance démographique portée par les arrivées dans la région », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 116, janvier 2022.
- **Lalande É. et Vahé M.**, « Ralentissement démographique dans la région, mais renforcement en Loire-Atlantique », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 101, décembre 2021.
- **Algava É., Blanpain N.**, « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », *Insee Première* n° 1881, novembre 2021.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde apparent des entrées/sorties** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**indice de vieillissement** rapporte la population âgée de 65 ans ou plus à la population de moins de 20 ans.

► Sources et méthodes

Le **recensement de la population** a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Les statistiques d'**état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le modèle **Omphale** permet de réaliser des projections de population infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018.

Le département attire des étudiants et des cadres

Les déménagements (migrations résidentielles) entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont nombreux, ils sont moins importants avec les autres départements de la région. En Maine-et-Loire, le solde migratoire est positif notamment pour les jeunes, venus faire leurs études. Le département attire aussi des habitants de la région parisienne, notamment des cadres. À l'inverse, le solde migratoire est négatif avec l'Ille-et-Vilaine. Pour les ouvriers et employés, le solde reste inférieur à celui du référentiel. Au sein du département, les migrations résidentielles les plus nombreuses concernent des couples quittant la ville-centre d'Angers pour les communes périphériques tandis que les personnes seules déménagent vers les villes. Si l'offre de formation permet d'attirer de nombreux jeunes, le département doit relever le défi de l'attractivité pour d'autres profils comme les ouvriers, afin de maintenir une croissance de la population et de répondre aux nombreux besoins en main-d'œuvre.

Des flux nombreux avec la Loire-Atlantique, et déficitaires avec l'Ille-et-Vilaine

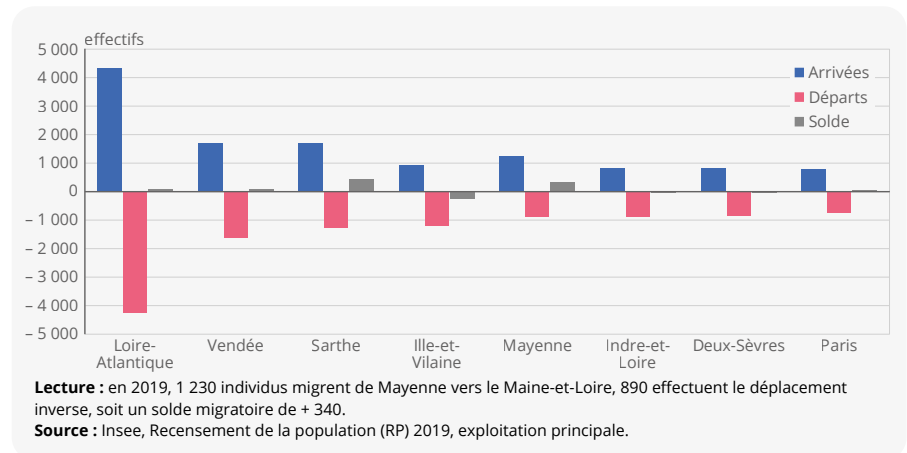
En 2019, le département accueille 23 930 personnes venues du reste de la France et 20 780 habitants du Maine-et-Loire partent vivre dans un autre département. Ces échanges sont légèrement supérieurs au référentiel. Les mouvements de population se font principalement avec les départements limitrophes, en particulier la Loire-Atlantique, et ceux d'Île-de-France. En 2019, les **soldes migratoires**, différences entre les entrées et les sorties du territoire, sont très excédentaires avec les départements franciliens (+ 1 250) et ligériens (+ 950), notamment la Sarthe et la Mayenne. *A contrario*, le solde est légèrement négatif avec la Bretagne (- 210) ► **figure 1**.

Les déménagements sont souvent liés au cycle de vie des individus : études, premier emploi, mise en couple, arrivée d'un enfant, séparation, départ à la retraite, etc. Qualifier les évolutions liées à ces mouvements de population permet de mieux accompagner les besoins en équipements et services sur le territoire.

Un département attractif pour les jeunes

L'offre de formation très abondante ► **chapitre Formation** permet d'attirer de nombreux jeunes. En Maine-et-Loire, le **solde migratoire par tranche d'âge** des 18-24 ans est très élevé (+ 1,0 % de la population contre + 0,2 % dans le référentiel) et nettement supérieur à celui des autres classes d'âge (inférieur à + 0,5 %) ► **figure 2**. Ce solde est particulièrement élevé pour les jeunes âgés de 18 ans venus s'installer après le baccalauréat pour suivre des études supérieures à l'université ou dans un lycée (+ 7,2 %, contre + 6,0 % dans le référentiel).

► 1. Principaux flux migratoires entre le Maine-et-Loire et les départements en 2019



Une fois finies leurs études, les jeunes ne semblent pas pour autant quitter massivement le Maine-et-Loire puisque le solde migratoire des 25-29 ans est nul en Maine-et-Loire et négatif dans le référentiel (- 0,3 %). La dynamique économique du territoire leur permet de trouver sur place un premier emploi. Parmi les individus âgés de 40 à 54 ans, le solde est supérieur dans le département (+ 0,4 % contre + 0,2 % dans le référentiel). Enfin, pour les âges proches de la retraite, le solde migratoire est équivalent à celui du référentiel (+ 0,3 % pour les 55-64 ans et + 0,2 % pour les 65-74 ans).

Le département peine à attirer des employés et des ouvriers

En Maine-et-Loire, le solde migratoire par catégorie socioprofessionnelle est le plus élevé pour les étudiants (+ 2,0 %, contre + 1,0 % dans le référentiel). La dynamique de l'emploi en Maine-et-Loire ► **chapitre Économie** permet également d'attirer des cadres. En 2019, les cadres et professions intellectuelles supérieures entrent davantage

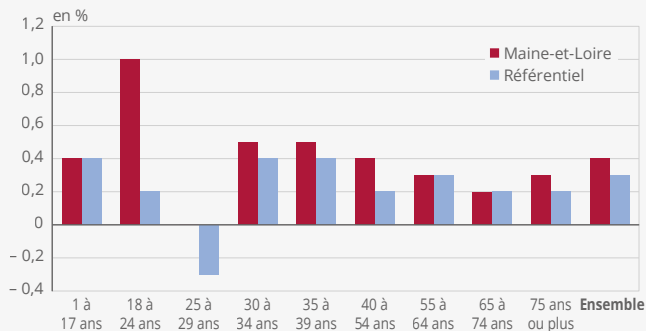
en Maine-et-Loire qu'ils n'en sortent : le solde migratoire s'établit à + 0,3 %, contre - 0,4 % pour les départements du référentiel.

Cependant, les résidents occupant des professions intermédiaires quittent davantage le département qu'ils n'y entrent, à l'inverse du référentiel. Enfin, pour les employés et les ouvriers, les soldes sont quasi nuls en Maine-et-Loire, alors qu'ils sont légèrement supérieurs pour l'ensemble du référentiel. De nombreux besoins en main-d'œuvre et des difficultés de recrutement sont pourtant identifiés dans le département pour des postes d'ouvriers. Accompagner l'arrivée de ces actifs constitue donc un enjeu pour continuer à résister à la désindustrialisation du département.

Les arrivées en Maine-et-Loire : des étudiants voisins et des jeunes cadres franciliens

En 2019, parmi les 15-24 ans résidant en Maine-et-Loire, 1 jeune sur 10 n'y résidait pas l'année précédente. Dans le

► 2. Solde migratoire par tranche d'âge



Lecture : en 2019, pour les 25-29 ans, le solde migratoire rapporté à la population en l'absence de migrations est de 0,0 % en Maine-et-Loire, contre - 0,3 % dans le référentiel.

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

► Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ces données proviennent de l'exploitation des bulletins individuels du recensement de la population (réponse à la question « où habitiez-vous au 1^{er} janvier de l'année dernière ? »). Il diffère du solde apparent des entrées-sorties, étudié dans le chapitre démographie, qui est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **solde migratoire par tranche d'âge** (respectivement par catégorie socioprofessionnelle) rapporte le solde migratoire pour une tranche d'âge (respectivement pour une catégorie socioprofessionnelle) donnée (sur le champ de la France hors Mayotte) à la population en l'absence de migrations.

département, 39 % des nouveaux arrivants sont âgés de 15 à 24 ans alors que cette tranche d'âge représente moins de 13 % de la population. Les principales arrivées se font en provenance des départements voisins : Loire-Atlantique (1 570), Sarthe (840), Vendée (730), Mayenne (710) ou encore Ile-et-Vilaine (550). Parmi les nouveaux arrivants, le quart sont d'ailleurs des étudiants, soit trois fois leur part dans la population.

Les anciens résidents Parisiens arrivent en Maine-et-Loire plus tardivement : 41 % sont âgés de 25 à 39 ans. Si les cadres représentent 6 % des résidents du Maine-et-Loire, ils représentent respectivement 8 % et 21 % des arrivants de Loire-Atlantique et de Paris. De nombreux cadres proviennent également de la Sarthe et d'Ile-et-Vilaine, en lien avec la tertiarisation de l'économie.

Au sein de la population non scolarisée, les nouveaux arrivants sont plus diplômés que l'ensemble de la population : la part de titulaires de diplômes d'études supérieures longues est presque deux fois plus élevée. Ils sont aussi plus souvent chômeurs : leur part parmi les arrivants est plus de deux fois supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population, comme dans le référentiel. Certaines personnes peuvent être amenées à quitter leur emploi afin, par exemple, de suivre leur conjoint. Les partants présentent à peu près le même profil que les arrivants.

Les arrivants sont plus souvent des personnes seules et locataires d'un appartement

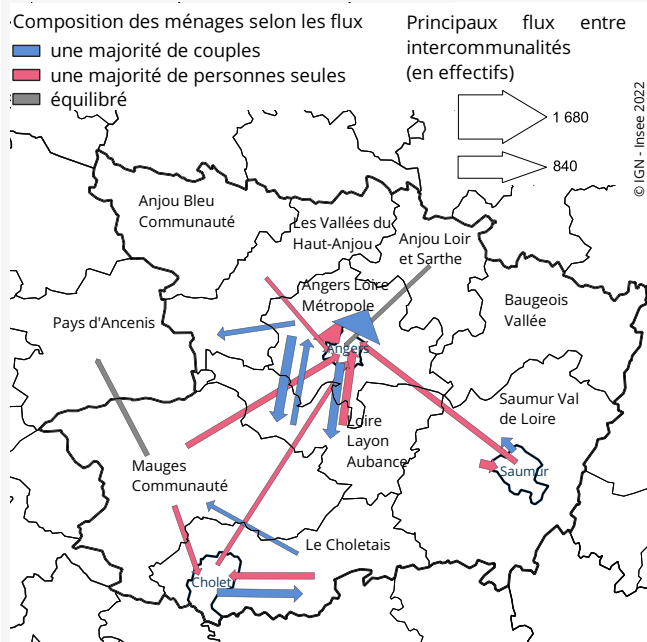
En 2019, parmi les nouveaux arrivants, la proportion de personnes seules est beaucoup plus élevée (57 %) que pour l'ensemble des ménages (36 %). *A contrario*, la part de familles est beaucoup plus faible parmi les nouveaux arrivants (38 % contre 62 %). Alors que le département compte 60 % de propriétaires, ceux-ci ne représentent que 15 % des arrivants. En effet, l'achat d'un logement est rare dans l'année qui suit un changement de département. De plus, les nouveaux arrivants sont plus souvent des étudiants ou des jeunes actifs, périodes de la vie auxquelles les acquisitions sont moins fréquentes.

Les deux tiers des entrants en Maine-et-Loire résident en appartement, contre seulement 29 % de l'ensemble des habitants. Ils emménagent principalement sur les communes d'Angers (36 % des nouveaux arrivants), Cholet (8 %) et Saumur (5 %).

Les couples quittent les villes-centres pour leur périphérie

En 2019, les déménagements entre la ville-centre d'Angers et les communes environnantes d'Angers Loire Métropole sont les plus nombreux ► **figure 3**. Les couples quittent la ville pour la périphérie afin de trouver des logements plus adaptés

► 3. Principaux flux résidentiels entre intercommunalités et grandes communes du Maine-et-Loire



Lecture : en 2019, 1 680 ménages quittent la commune d'Angers pour s'installer dans une autre commune d'Angers Loire Métropole. Il s'agit essentiellement de couples. À l'inverse, 320 ménages ont quitté l'intercommunalité de Saumur Val de Loire (hors Saumur) pour aller s'installer dans la commune de Saumur. Il s'agit essentiellement de personnes seules.

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

à leur situation familiale mais également pour trouver des logements plus abordables ► **chapitre Logement**. *A contrario*, les personnes seules, notamment les jeunes, vont résider dans le centre-ville. Les couples peuvent s'éloigner encore un peu plus : les flux entre Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance sont aussi élevés. Entre les communes de Cholet, de Saumur et le reste de leur intercommunalité, le constat est identique : les couples quittent la ville-centre tandis que les personnes seules y viennent. De plus, de nombreuses personnes seules quittent les villes-centres de Cholet et de Saumur pour résider à Angers. ●

Charles Battesti (Insee)

► Pour en savoir plus

- Fontaine M., Rivillon Y., « Aires d'attraction des villes - Les jeunes et les cadres dans les pôles, les familles dans les couronnes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 110, mars 2021.
- Chaillot P., Loizeau P., « Maine-et-Loire : des couples entre 25 et 64 ans quittent les villes-centres pour acheter une maison », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 70, février 2019.
- Clausse A., Midy L., « Une région attractive pour les actifs mais pas pour les étudiants », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 69, juillet 2017.
- Chesnel H., Clausse A., « Attractivité et parcours résidentiels au sein des grandes aires urbaines », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 47, juin 2017.

Le Maine-et-Loire attire de nombreux jeunes bacheliers des départements limitrophes

L'offre de formation en Maine-et-Loire permet à une majorité de jeunes bacheliers de rester dans le département lorsqu'ils poursuivent leur cursus par des études supérieures. Les filières sciences humaines et sociales ou sciences économiques sont plus répandues que dans le référentiel, tandis que les sciences formelles et naturelles sont au contraire moins représentées. De nombreux étudiants viennent des départements voisins bénéficier aussi de cette offre. L'alternance continue de se développer dans le département, et pourrait soulager en partie les difficultés à recruter dans la construction, l'agriculture, la restauration et la santé. Quatre salariés angevins sur dix occupent un emploi qui n'est pas en adéquation avec leur niveau de diplôme.

De nombreux cursus universitaires dans le département...

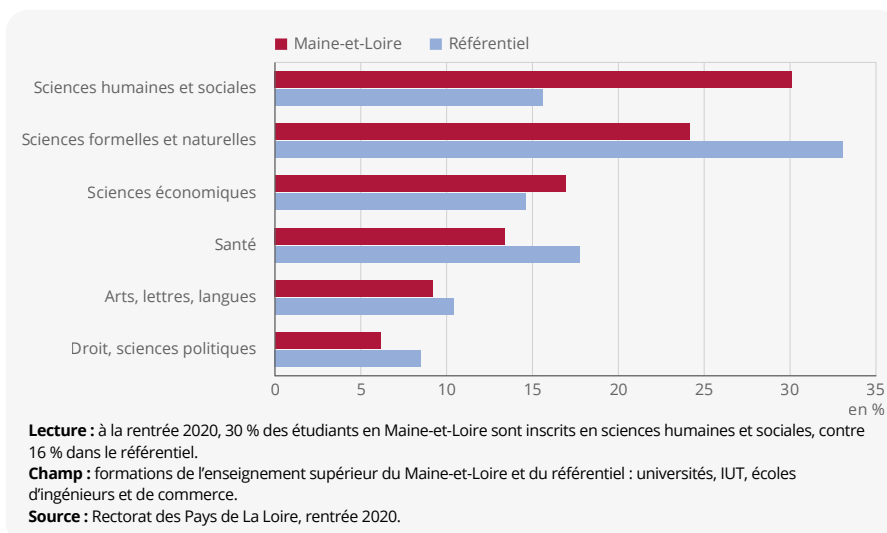
À la rentrée 2020, le Maine-et-Loire compte 46 000 étudiants. Ils étudient et résident principalement dans l'agglomération d'Angers où ils représentent 9 % de la population ► [pour en savoir plus](#). Des campus de l'université existent également à Cholet et Saumur.

L'offre de formation est abondante et diversifiée dans le département. Les universités ► [encadré](#), les écoles d'ingénieur et de commerce, les instituts universitaires technologiques (IUT), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les brevets de technicien supérieur (BTS) permettent aux étudiants de trouver plus facilement une filière qui leur correspond.

À l'université et dans les écoles d'ingénieur et de commerce, les sciences humaines et sociales et les sciences économiques accueillent le plus d'étudiants (47 % contre 29 % dans le référentiel) ► [figure 1](#). Avec 24 % des étudiants à la rentrée 2020, les sciences formelles et naturelles arrivent en seconde position. Elles regroupent les sciences fondamentales, les plurisciences, les sciences de la vie, de la terre et de l'univers et les sciences et techniques des activités physiques et sportives. Le département est en retrait par rapport au référentiel (33 %) pour cette offre de formation.

Dans les BTS, les formations liées au commerce, à la gestion et à la communication sont les plus plébiscitées : elles accueillent 45 % des étudiants. En seconde position, apparaissent les formations en physique, chimie ou liées aux technologies de l'ingénieur (31 %). Dans les CPGE, la majorité des étudiants (74 %) sont inscrits en filière scientifique.

► 1. Répartition par discipline des étudiants en Maine-et-Loire en 2020



... permettent aux jeunes du Maine-et-Loire d'étudier localement

L'offre de formation du département permet d'accueillir les étudiants qui y résident mais également ceux des départements limitrophes ► [chapitre Migrations résidentielles](#). En 2020, 70 % des jeunes du Maine-et-Loire ayant obtenu le baccalauréat (bac) et poursuivant leurs études en université ou en école restent étudier dans le département. Sur cinq d'entre eux, un s'inscrit en sciences humaines et sociales, un en sciences formelles et naturelles, et trois se répartissent équitablement entre les autres disciplines. La tendance est la même dans les BTS et les CPGE : 68 % des néo-bacheliers restent étudier dans le département.

Cependant, 30 % des néo-bacheliers quittent le département, souvent pour suivre un cursus scientifique ► [figure 2](#). Ils étudient principalement en Loire-Atlantique

(un tiers des départs), ou dans les autres départements à proximité.

Les cursus universitaires du département attirent de nombreux étudiants voisins

Signe de l'attractivité estudiantine du Maine-et-Loire, les néo-bacheliers sont presque trois fois plus nombreux à venir d'un autre département afin de suivre un cursus universitaire qu'ils ne sont à le quitter (4 050 arrivant dans le département, contre 1 440 le quittant). L'ampleur de ce phénomène n'est pas la même d'une discipline à l'autre. Ainsi, en santé, huit étudiants proviennent d'un autre département pour un étudiant quittant le Maine-et-Loire. *A contrario*, en sciences formelles et naturelles, le rapport est de moins de deux pour un (soit 1 050 contre 600) : l'offre moins abondante conduit sans doute les étudiants à se diriger

plus souvent vers d'autres départements. Avec une telle attractivité, les jeunes néo-bacheliers étudiant à l'université en Maine-et-Loire sont majoritairement originaires d'un autre département (54 %).

Trois étudiants de BTS ou CPGE proviennent d'un autre département pour deux étudiants quittant le Maine-et-Loire. Bien que ce rapport soit plus faible qu'en université ou en école d'ingénieur et de commerce, ces filières sont attractives, puisque quatre nouveaux étudiants sur dix viennent d'un autre département. Quelles que soient les formations, les étudiants arrivant en Maine-et-Loire viennent principalement des autres départements de la région, suivis par l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et les Deux-Sèvres.

L'alternance progresse, portée par l'apprentissage

L'apprentissage se développe en Maine-et-Loire : le département compte 11 125 apprentis en 2020, contre 7 750 en 2017. Parmi ces apprentis, 31 % sont formés au niveau brevet d'études professionnelles (BEP) ou certificat d'aptitude professionnelle (CAP), 27 % au niveau bac, 23 % au niveau bac + 2, et 19 % à un niveau supérieur. Le plan de relance de l'apprentissage lancé par le gouvernement en 2020 a pu inciter les entreprises à y recourir davantage.

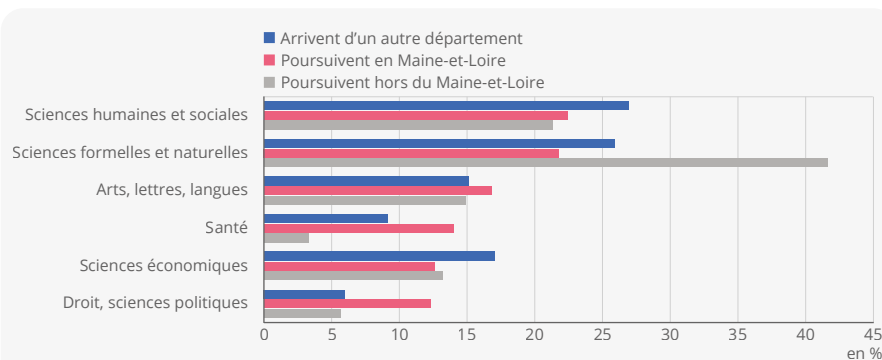
Les filières les plus suivies sont le commerce et la vente, et le bâtiment et travaux publics (18 % des apprentis chacune). D'autres filières comptent également de nombreux apprentis : l'agriculture (12 %), la production alimentaire et culinaire (9 %), l'installation, le pilotage et la maintenance (9 %) et la santé, action sociale et aide à la personne (7 %). Les filières les plus suivies sont plutôt cohérentes avec les métiers subissant des difficultés de recrutement dans le département : bâtiment, restauration, agriculture et santé ► **chapitre Marché de l'emploi**.

L'apprentissage est complété par 1 410 contrats de professionnalisation en Maine-et-Loire en 2020. Cette autre forme d'alternance est moins sollicitée que par le passé puisque 2 160 contrats de professionnalisation ont été enregistrés dans le département en 2017. Cette baisse correspond en partie à des reports vers les contrats d'apprentissage.

Trois salariés angevins sur dix occupent un poste de qualification inférieure à leur niveau de diplôme

En 2019, 15 % des actifs angevins n'ont pas de diplôme, 28 % disposent d'un CAP ou d'un BEP, 22 % d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, et 35 % d'un diplôme d'études supérieures. Cette répartition est très proche de celle observée dans le référentiel.

► 2. Répartition des nouveaux bacheliers par discipline selon le département de poursuite d'études ou le département d'origine



Lecture : à la rentrée 2020, les nouveaux bacheliers poursuivant leurs études en sciences formelles et naturelles représentent 42 % de ceux quittant le département, 22 % de ceux poursuivant dans le département, 26 % de ceux arrivant d'un autre département.

Champ : jeunes bacheliers dont les parents résident en Maine-et-Loire et qui poursuivent en première année d'études supérieures (universités, IUT, écoles d'ingénieurs et de commerce) partout en France et jeunes bacheliers dont les parents ne résident pas en Maine-et-Loire et qui poursuivent en première année d'études supérieures en Maine-et-Loire.

Source : Rectorat des Pays de La Loire, rentrée 2020.

► Encadré - Historique de l'université d'Angers et de l'université catholique de l'Ouest

L'université d'Angers

L'École d'Angers voit le jour au XI^e siècle. Elle prend le nom d'université en 1337, devenant la cinquième université de France dans l'ordre de création et se développe pour atteindre 1 000 étudiants au XV^e siècle. Elle est ensuite supprimée, comme toutes les autres universités françaises, en 1793 lors de la Révolution française au motif de l'interdiction des « corporations privilégiées ». L'enseignement s'y poursuit mais sous d'autres formes. Près de deux siècles après sa suppression, en 1971, l'université d'Angers est reconstituée. Elle accueille aujourd'hui plus de 26 000 étudiants, essentiellement à Angers et pour quelques formations à Saumur ou Cholet.

L'université catholique de l'Ouest

Créée en 1875, l'université catholique de l'Ouest est l'une des plus anciennes universités du Grand Ouest. Université pluridisciplinaire, de statut privé, elle accueille aujourd'hui 12 000 étudiants au sein de ses neuf campus dans le Grand Ouest et en Outre-Mer.

Certains secteurs économiques du Maine-et-Loire nécessitent l'emploi d'une main-d'œuvre peu qualifiée ► **chapitre Marché de l'emploi**, en décalage avec les niveaux de formation de la population. Ainsi, 28 % des salariés du département occupent un emploi de qualification inférieure à leur niveau de diplôme. Les jeunes de moins de 25 ans sont plus souvent concernés (40 %). Pour rester dans le département, ils peuvent accepter des emplois moins qualifiés, les tensions sur le recrutement pour ce type de métier étant très importantes. À l'inverse, 13 % des salariés du département occupent un poste de qualification supérieure à leur niveau de diplôme. Ce phénomène est plus fréquent en fin de carrière : 22 % des personnes âgées de 55 ans ou plus sont dans cette situation. ●

Arnaud Fizzala (Insee)

► Sources et méthode

Les chiffres concernant l'alternance ont été calculés par le Cariforef des Pays de la Loire à partir des enregistrements de contrats de professionnalisation transmis par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) Pays de la Loire et du système d'information de la formation des apprentis du Rectorat de l'académie de Nantes.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu dans le recensement de la population 2019.

Afin d'étudier les filières suivies et les lieux d'études des jeunes originaires du Maine-et-Loire (et du référentiel), des fichiers ont été mis à disposition par le Rectorat, dans le cadre de ce dossier. Ils ont pour sources principales les systèmes d'information et les enquêtes statistiques du MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES (ministère de l'Éducation nationale).

► Pour en savoir plus

- **Fontaine M., Hamzaoui L.,** « Six étudiants ligériens sur dix résident à Nantes ou à Angers », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 118, février 2022.
- **Beaufort A.,** « L'alternance dans les Pays de la Loire en 2020 », *Cariforef Pays de la Loire*, janvier 2022.
- **Fouchard C., Hervy C.,** « Régimes scolaires des lycéens : la distance du domicile au lycée, facteur le plus influent », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 99, décembre 2021.
- **Clausse A., Midy L.,** « Une région attractive pour les actifs mais pas pour les étudiants », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 69, juillet 2017.

Davantage de logements sociaux et de maisons

Le Maine-et-Loire est bien doté en logements sociaux, en particulier Angers Loire Métropole, ce qui permet de réduire la tension sur la demande. La part de maisons, davantage consommatrices d'espace, est plus élevée que dans le référentiel, notamment au sein des unités urbaines. Leur prix est d'ailleurs moins élevé. Le développement de logements collectifs pour réduire l'occupation de l'espace est un enjeu pour le département. Les résidences principales sont plus souvent construites depuis le début des années 1990 et les logements moins souvent vacants, notamment en périphérie d'Angers, en lien avec l'augmentation de la population. À l'est du département et dans le Segréen, la vacance est plus élevée et les résidences sont plus anciennes. La rénovation de l'habitat permettrait de limiter l'artificialisation des sols tout en réduisant la consommation énergétique, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et en lien avec les objectifs « zéro artificialisation nette ».

Le Maine-et-Loire mieux doté en logements sociaux, notamment Angers Loire Métropole

En 2019, le Maine-et-Loire compte 65 990 logements sociaux, davantage que les autres départements du référentiel. Le **taux de pression** y est de 2,4 demandes pour 1 attribution, contre 2,9 dans le référentiel ► **figure 1**. Le nombre de logements sociaux augmente plus rapidement en Maine-et-Loire : + 3,2 % par an entre 2015 et 2019, contre + 1,2 % en moyenne dans le référentiel.

En 2019, 59 % des logements sociaux du département se situent à Angers Loire Métropole, soit 1 logement social pour 7,7 habitants. Le nombre de logements sociaux par habitant est plus élevé que dans les autres grandes agglomérations du référentiel. Les logements sociaux sont particulièrement nombreux sur la commune d'Angers (1 logement social pour 5,8 habitants), mais le taux d'évolution annuel du nombre de logements sociaux sur la période récente y est plus faible que pour les communes de sa proche périphérie comme Écouflant ou Trélazé.

Davantage de maisons parmi les communes urbaines

Parmi les 360 980 résidences principales, la part de maisons en Maine-et-Loire est sensiblement plus élevée que dans le référentiel (70 % contre 64 %). Il s'agit d'une particularité régionale qui se retrouve également pour les locations, y compris dans le parc locatif social. Ainsi, la part de locataires résidant dans une maison (14 %) est plus élevée que dans le référentiel (moins de 10 %). Dans un contexte de rationalisation des terres artificialisées, le

développement de logements collectifs pour réduire l'occupation de l'espace devient un enjeu pour le département. En effet, la construction d'une maison neuve est cinq fois plus consommatrice d'espace que celle d'un appartement. La consommation d'espace pour l'habitat augmente de 8 % en Maine-et-Loire entre 2009 et 2019, en lien avec le dynamisme démographique (+ 10 % de ménages sur la période), mais aussi avec la diminution de la taille des ménages ► **pour en savoir plus**.

Si la part de maisons en Maine-et-Loire est supérieure à celle du référentiel, elles sont davantage localisées au sein de communes urbaines où elles constituent 56 % de l'ensemble des logements, contre 43 % dans le référentiel. Cette part est notamment plus élevée en périphérie immédiate de Cholet, Saumur et en plus lointaine périphérie d'Angers. Angers fait exception, avec une part de maisons particulièrement faible (22 %). La part de maisons situées dans des communes hors unités urbaines est moins élevée (15 % des logements) que dans le référentiel (22 %).

Les prix dans l'ancien moins élevés, notamment pour les maisons

Dans l'ancien, la valeur foncière rapportée à la surface réelle bâtie du bien en m² est de 1 630 euros en Maine-et-Loire, en

moyenne sur les cinq dernières années, à un niveau moindre que dans le référentiel (1 730 euros/m²) ► **sources et méthode**. Cette différence de prix des logements s'explique principalement par le prix des maisons inférieur en Maine-et-Loire (1 570 euros/m², contre 1 700 euros/m² dans le référentiel) alors que celui des appartements est à un niveau proche de la moyenne du référentiel (1 800 euros/m²).

Au sein du département, les écarts de prix sont surtout notables pour les maisons, plus que pour les appartements. Angers Loire Métropole est l'intercommunalité la plus chère du Maine-et-Loire. Les valeurs foncières des maisons et des appartements s'élèvent respectivement à 2 090 euros/m² et 1 940 euros/m² ► **figure 2**. Les prix y sont plus élevés que dans les grandes agglomérations du référentiel pour les appartements (1 690 euros/m² en moyenne dans le référentiel) mais moins élevés pour les maisons (2 150 euros/m²). Les prix sont plus élevés dans les communes de la périphérie immédiate d'Angers, notamment à Bouchemaine et Beaucouzé. À Angers, les prix légèrement plus faibles cachent des disparités importantes entre les quartiers.

La valeur foncière moyenne des appartements est presque aussi élevée à Baugeois Vallée qu'à Angers Loire Métropole. Pour les maisons, Loire Layon

► 1. Indicateurs sur le logement social et l'ancienneté du bâti

Indicateur	Maine-et-Loire	Référentiel
Nombre d'habitants pour un logement social en 2018	12,5	14,2
Taux de pression en 2018	2,4	2,9
Taux d'évolution annuel du nombre de logements sociaux 2015-2019 (en %)	3,2	1,2
Part de résidences principales construites de 1991 à 2005 (en %)	17,7	15,8
Part de résidences principales construites de 2006 à 2015 (en %)	12,8	11,4

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2019 ; SDES, Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2014-2019 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2018.

Aubance est la deuxième intercommunalité la plus chère du département. Anjou Bleu Communauté est l'intercommunalité la moins chère du Maine-et-Loire (1 070 euros/m²), le prix des maisons y étant nettement moindre.

Des terrains à bâtir plus coûteux à Angers Loire Métropole

Dans le neuf, le prix des logements dépend essentiellement du prix du terrain à bâtir, le coût de construction étant homogène dans les intercommunalités du département (entre 1 300 et 1 400 euros/m²) ► [sources](#). Les terrains sont plus chers à Angers Loire Métropole (130 euros/m²), dépassant ainsi largement le Choletais (80 euros/m²) qui arrive en deuxième position. Leurs prix sont cependant proches de ceux des grandes intercommunalités du référentiel. À l'inverse, les terrains sont nettement moins chers à Saumur Val de Loire et Baugéois Vallée (moins de 40 euros/m²).

Le profil des acheteurs diffère selon les territoires. Ainsi, à Angers Loire Métropole, 27 % des acheteurs sont des cadres, contre 18 % en Maine-et-Loire. À l'inverse, la part d'ouvriers-employés est moindre (44 % contre 51 %), les prix des terrains rendant sans doute plus difficile l'accès à la propriété. Dans les Vallées du Haut-Anjou, où la croissance de la population est soutenue depuis les années 1990, plus du tiers des acheteurs ont moins de 30 ans. En comparaison, à Angers Loire Métropole, les acheteurs sont plus âgés : 38 % d'entre eux ont de 30 à 39 ans, alors que les moins de 30 ans ne sont que 20 %. La part des 60 ans ou plus est un peu plus élevée à Saumur Val de Loire (15 %) qu'en moyenne dans le département (11 %).

Des résidences principales plus récentes, en particulier en périphérie d'Angers

Le Maine-et-Loire affiche la plus forte part de résidences principales construites depuis 1991 (31 % des résidences principales, contre 27 % en moyenne dans le référentiel), en lien avec une croissance de la population plus forte sur la période qui a conduit les collectivités à autoriser plus de constructions et de réhabilitations de logements. C'est notamment le cas dans l'intercommunalité des Vallées du Haut-Anjou qui concentre le plus de résidences construites après 1991 (37 %). À Angers Loire Métropole, cette part est proche de la moyenne départementale, et au-dessus des grandes agglomérations du référentiel.

A contrario, la part de résidences principales construites avant 1919 atteint 16 % en Maine-et-Loire, davantage que

► Encadré 1 – Une demande plus forte de chauffage respectueux de l'environnement

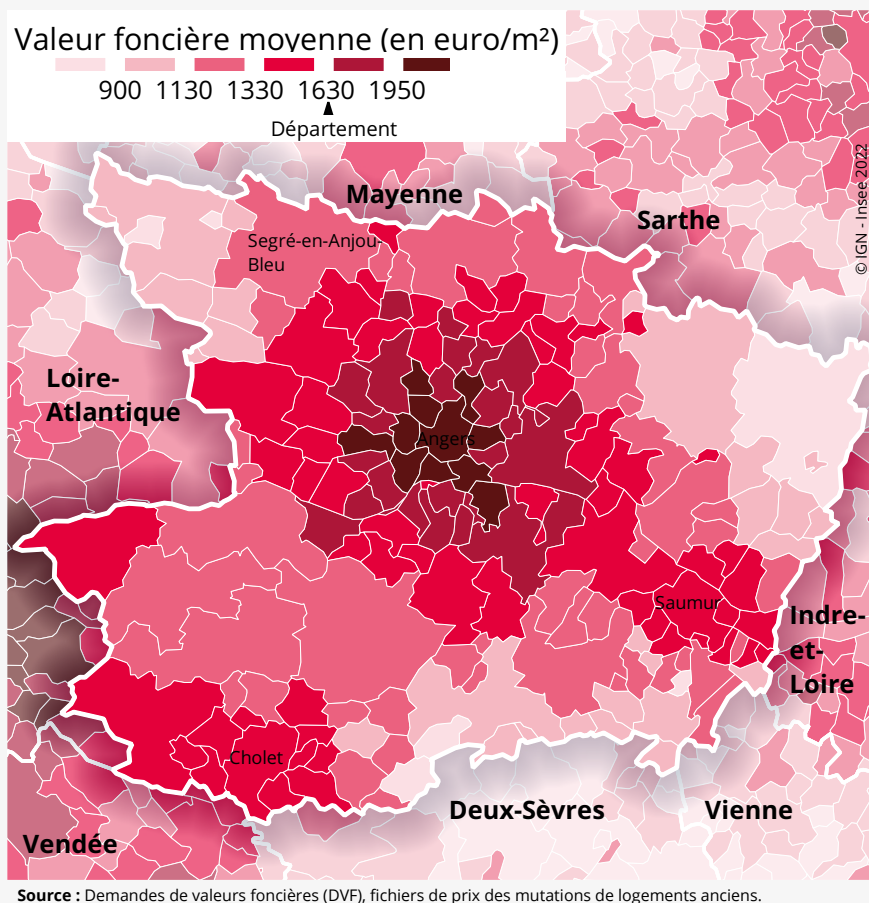
Dans le département, 36 % des résidences principales utilisent majoritairement le chauffage électrique, soit quatre points de plus que dans le référentiel. Au deuxième rang, 32 % utilisent le gaz de ville ou en bouteille, part de six points inférieure à celle du référentiel. Le fioul arrive en troisième position avec 12 % des résidences principales.

Cependant la demande évolue vers des énergies plus respectueuses de l'environnement. Parmi les projets de construction de maisons individuelles, le mode de chauffage aux énergies renouvelables seules ou combinées entre elles est plébiscité par 56 % des acheteurs en Maine-et-Loire. Dans les Mauges Communauté, à Loire Layon Aubance et à Saumur Val de Loire, la demande concerne plus de six projets sur dix. *A contrario*, elle en concerne moins de la moitié à Angers Loire Métropole. Dans cette dernière, le chauffage au gaz est davantage choisi par les acheteurs que dans la plupart des autres intercommunalités du département.

► Encadré 2 – Les résidences autonomie plus accessibles en Maine-et-Loire

En Maine-et-Loire, l'indicateur d'**accessibilité potentielle localisée** (APL) aux résidences autonomie est très élevé. Le département est le deuxième mieux doté de France métropolitaine, derrière la Seine-Maritime. En particulier, en Maine-et-Loire, 145 personnes sur 10 000 de 60 ans ou plus sont à moins de 30 minutes d'une résidence autonomie, contre 63 personnes dans le référentiel, au sein duquel existent de fortes disparités (de 117 dans le Calvados à 22 dans le Finistère). Des disparités sont également visibles au sein du département : seules 8 personnes pour 10 000 âgées de 60 ans ou plus disposent d'une résidence autonomie à moins de 30 minutes de leur domicile à Orée d'Anjou, contre 246 personnes à Jarzé Villages. De plus, contrairement à d'autres départements du référentiel, où des zones territoriales étendues ne disposent d'aucune résidence autonomie, le Maine-et-Loire est bien couvert en résidences autonomie, notamment l'est, pourtant rural. Avec le vieillissement à venir de sa population ► [chapitre Démographie](#), ces résidences constituent un atout pour le département. Elles peuvent permettre aux personnes âgées de rester proches de leur lieu de vie et de leur famille.

► 2. Valeur foncière moyenne des biens dans les communes du Maine-et-Loire entre 2015 et 2019



dans l'ensemble des départements du référentiel. Elles sont plus fréquentes dans les intercommunalités de Baugeois Vallée (33 %) et Anjou Loir et Sarthe (26 %). La part de résidences principales construites avant 1919 est nettement moindre à Angers Loire Métropole (9 %), dépassant toutefois la plupart des grandes agglomérations du référentiel (7 % en moyenne).

Moins de logements vacants que dans le référentiel, notamment autour d'Angers et Cholet

En 2019, la part de **logements vacants** est moins élevée en Maine-et-Loire (6,8 %) que dans le référentiel (8,7 %). C'est également le cas à Angers relativement aux communes les plus peuplées du référentiel (6,4 % contre 9,5 %). La vacance peut provenir d'une offre plus élevée que la demande, de logements en mauvais état, d'un parc inadapté au marché (taille, localisation, prix, etc.). Elle peut être aussi la conséquence du départ de l'occupant en établissement pour personnes âgées, sans que le logement ne soit mis en vente ou en location.

La part de logements vacants est nettement plus élevée à l'est du département, notamment à Saumur (11,5 %), ainsi que dans le Segréen ► **figure 3**. La population y est plus âgée et les logements sont plus anciens, leur rénovation peut être coûteuse relativement au prix de vente ou de location. ●

Charles Battesti (Insee)

► Définitions

Le **taux de pression** de la demande en logement social met en regard le nombre de demandes de logement social dans un territoire avec le nombre d'attributions de logement social sur ce même territoire.

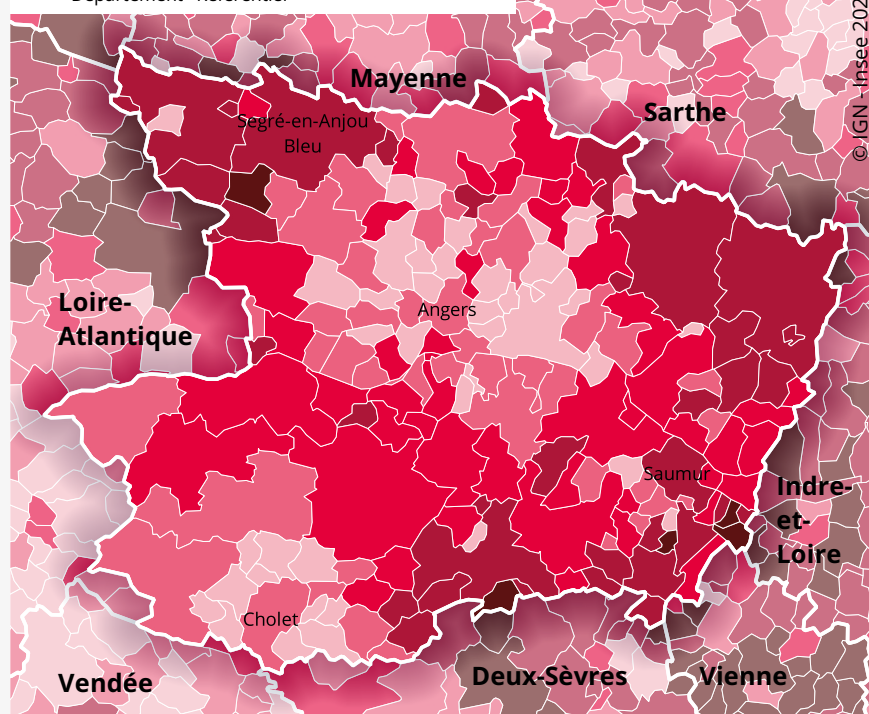
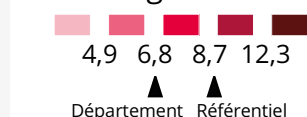
Un logement est **vacant** s'il est inoccupé et proposé à la vente, à la location, déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

L'indicateur d'**accessibilité potentielle localisée** (APL) est un indicateur local, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes.

L'**APL aux résidences autonomie** donne le nombre de places en résidences autonomie à moins de 30 minutes pour 10 000 personnes âgées de 60 ans ou plus.

► 3. Part de logements vacants dans les communes du Maine-et-Loire

Part de logements vacants (en %)



Champ : total des logements.

Source : Insee, RP 2019, exploitation principale.

► Sources et méthode

Le **Système National d'Enregistrement** (SNE ou SNE logement social) est le système national d'enregistrement de la demande de logement social.

Le **répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux** (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement).

Le fichier de prix des mutations de logements anciens (source **Demande de Valeurs Foncières – DVF**) permet d'étudier le marché de l'immobilier ancien. Il porte sur les cinq dernières années assez complètes pour être diffusées : 2015 à 2019. Une mutation immobilière est un transfert de la propriété d'un immeuble (une maison ou un appartement) pouvant intervenir à titre onéreux (vente) ou gratuit (donation). Dans le cadre de DVF, seules les mutations à titre onéreux (c'est-à-dire moyennant une contrepartie qui peut-être financière ou un échange) sont restituées.

L'**enquête sur le prix des terrains et du bâti** est réalisée auprès des personnes physiques (pétitionnaires) ayant reçu une autorisation portant sur une demande de permis de construire une maison individuelle (logement unique) déposée dans l'année (date réelle de moins de 6 mois). L'enquête permet de disposer d'éléments sur les prix et les caractéristiques du terrain (achat ou non du terrain, prix, viabilisation, etc.) et de la construction de la maison (coût prévisionnel, surface, degré de finition, etc.) mais également des éléments sur le pétitionnaire (âge, catégorie socioprofessionnelle, etc.).

► Pour en savoir plus

- **Belkacem C. et al.**, « Consommation d'espaces pour l'habitat – Une consommation élevée, liée à l'augmentation des ménages », *Insee Analyses Pays de la Loire*, à paraître.
- **Demont S. et Rodrigues A.**, « En 50 ans, le nombre de logements a plus que doublé », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 114, juin 2021.
- **Chesnel H. et al.**, « Les défis de la région Pays de la Loire au regard des objectifs de développement durable », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 4, septembre 2020.
- **Bourieau P. et al.**, « D'ici 2030, 17 400 ménages supplémentaires à loger en moyenne chaque année », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 73, avril 2019.

Le tertiaire porte l'emploi, le Maine-et-Loire maintient ses spécificités dans l'agriculture et l'industrie

La tertiarisation de l'économie est à l'œuvre en Maine-et-Loire comme ailleurs. Elle permet un développement continu de l'emploi depuis 40 ans. Il augmente de 30 % entre 1975 et 2019. L'agriculture et l'industrie perdent des emplois mais résistent mieux que dans le référentiel. Le secteur agricole est diversifié et reste la première spécificité du département. L'industrie est bien ancrée dans le département, mais elle est principalement concentrée à l'ouest. Le contexte actuel pose la question de la relocalisation de certaines activités industrielles, le département dispose des atouts nécessaires pour bénéficier de nouvelles opportunités. Le développement des activités du tertiaire présentiel, en lien notamment avec le vieillissement de la population, constitue également un enjeu pour l'économie angevine.

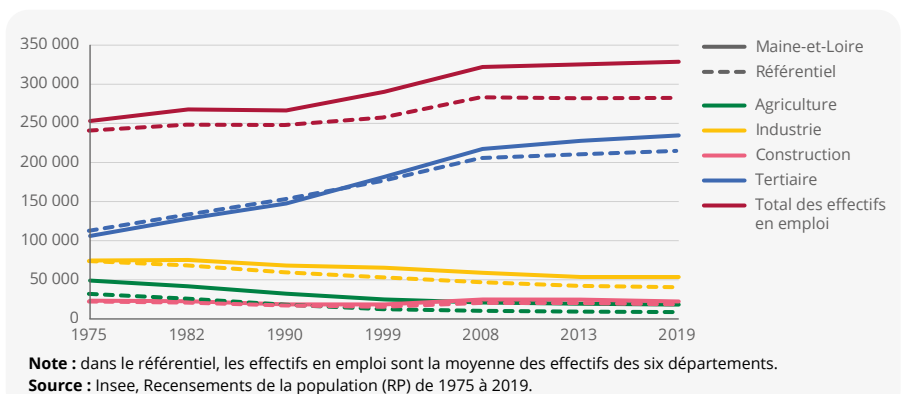
La forte dynamique du secteur tertiaire permet des gains d'emplois

Largement porté par la tertiarisation de l'économie, l'emploi augmente de façon continue en Maine-et-Loire depuis 1975, excepté entre 1982 et 1990 ► **figure 1**. Il augmente de 30 % (soit + 0,6 % par an), contre + 17 % dans le référentiel, et atteint 328 700 **emplois** en 2019. Très dynamique, le secteur tertiaire crée 128 600 emplois entre 1975 et 2019, soit une hausse de 1,8 % par an, contre + 1,5 % dans le référentiel. Ces gains sont davantage portés par le tertiaire productif (soit les services principalement utilisés par les entreprises, avec + 2,8 % chaque année entre 1975 et 2019), que par le secteur tertiaire présentiel (+ 1,6 %) ► **sources**. Les emplois augmentent dans la plupart des activités du tertiaire productif alors que la hausse dans les activités du tertiaire présentiel est plus ciblée (l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement et l'administration publique, par exemple).

Depuis 1975, la croissance de l'emploi est principalement portée par Angers Loire Métropole et, dans une moindre mesure, par les intercommunalités du Choletais, de Loire Layon Aubance et d'Anjou Loir et Sarthe. Dans le reste du département, l'évolution de l'emploi est stable.

Le département n'échappe pas à la crise liée à la pandémie de Covid-19 : en 2020, l'emploi salarié recule de 0,6 % mais il dépasse non niveau d'avant-crise dès 2021 (+ 2,7 %). Il diminue notamment dans le tertiaire marchand hors intérim (- 2,0 %) et l'industrie (- 1,4 %). S'il retrouve son niveau d'avant-crise dans le tertiaire (+ 3,5 %), ce n'est pas le cas dans l'industrie (- 0,8 %).

► 1. Nombre d'emplois au lieu de travail par secteur, en Maine-et-Loire et dans le référentiel, entre 1975 et 2019



► 2. Actifs en emploi selon le secteur d'activité en 2019

Secteur	Actifs en emploi (en nombre)	Maine-et-Loire		Actifs en emploi (moyenne)	Référentiel	
		Évolution des emplois de 1975 à 2019 (en %)	Évolution des emplois de 2008 à 2019 (en %)		Évolution des emplois de 1975 à 2019 (en %)	Évolution des emplois de 2008 à 2019 (en %)
Agriculture	18 300	- 62,7	- 13	8 700	- 72,8	- 15,9
Industrie	53 500	- 28,3	- 9,2	40 500	- 45,2	- 13,6
Construction	22 300	- 4,3	- 10,1	18 600	- 16,2	- 8,9
Tertiaire	234 600	121,3	8,0	214 800	90,6	4,4
Ensemble	328 700	29,9	2,1	282 600	17,3	- 0,3

Source : Insee, RP 1975, 2008 et 2019.

L'agriculture et l'industrie perdent des emplois, mais résistent mieux que dans le référentiel

Depuis 1975, le Maine-et-Loire perd de nombreux emplois dans l'agriculture (- 31 000 emplois), l'industrie (- 21 000 emplois) et la construction (- 1 000 emplois), mais ces derniers résistent mieux que dans le référentiel. Entre 1975 et 2019, le département perd 63 % de ses emplois agricoles (soit - 2,2 % par an), contre 73 % dans le référentiel.

De la même manière dans l'industrie, le nombre d'emplois baisse moins fortement en Maine-et-Loire que dans le référentiel (- 0,8 % par an contre - 1,4 %) ► **figure 2**. La vague de désindustrialisation est moins forte et plus tardive : elle est notable à partir de 1982 alors qu'elle était déjà à l'œuvre dans le référentiel entre 1975 et 1982. Les pertes d'emplois industriels reflètent en partie les transferts vers le tertiaire productif, liés au développement du recours à l'intérim (+ 1,7 % entre le 4^e trimestre 2000 et le 4^e trimestre 2019) et à l'externalisation de certains services. Ainsi, les emplois

dans les activités informatiques et services d'information et les services de transports et d'entreposage augmentent respectivement de 4,0 % et 0,6 % en moyenne par an.

En 40 ans, les emplois résistent également mieux dans la construction que dans le référentiel (- 0,1 % par an contre - 0,4 %).

Une agriculture diversifiée comme première spécificité économique

Le territoire départemental est majoritairement occupé par l'agriculture ; la surface agricole utilisée représente 68 % des surfaces, comme au niveau régional. En 2019, le Maine-et-Loire compte 18 300 emplois dans le secteur agricole (dont 8 100 emplois non salariés), soit le deuxième département français. Il concentre 2,1 fois plus d'emplois que le référentiel dans ce secteur. Cela en fait la première spécificité économique du département ► **figure 3**, avec une agriculture diversifiée allant de l'élevage à la culture de la vigne.

En 2020, le Maine-et-Loire produit pour 1,7 milliard d'euros de biens agricoles soit près de 3,0 % de la valeur produite au niveau national (3,2 % pour les produits animaux et 2,1 % pour les produits végétaux). Les productions animales sont très présentes : l'élevage compte pour plus de la moitié de la valeur de la production agricole départementale et concerne une exploitation sur deux. La plus forte concentration d'élevage bovin (nombre de bovins par km²) se situe dans la moitié ouest du département, en particulier à Mauges Communauté, dans le Choletais, autour de Segré-en-Anjou Bleu et dans les Vallées du Haut-Anjou. Les exploitations combinant le poly-élevage de granivores (volailles et porcins) sont principalement implantées dans les intercommunalités des Mauges et du Choletais. C'est aussi le cas pour la production de lait de chèvre. La production de veaux est significative dans les Mauges et au nord-ouest du département.

Les exploitations dans la production de végétal spécialisé, soit une exploitation sur cinq, concentrent la moitié du volume de travail en équivalent temps plein, principalement en viticulture, horticulture (filiales ornementales et pépinières, autour d'Angers et de Saumur) et arboriculture (pommes, poires, fruits rouges). Au niveau de la viticulture, les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) couvrent 92 % de la superficie dédiée à cette activité contre 85 % en moyenne dans la région.

Un tissu industriel spécifique et concentré à l'ouest

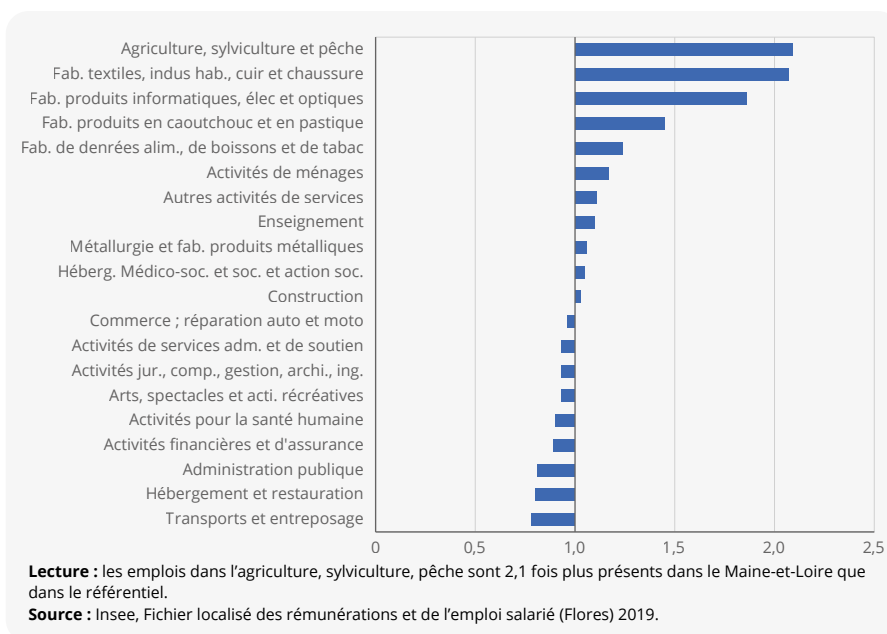
En 2019, l'industrie du Maine-et-Loire compte 4 750 établissements et 53 400 salariés.

Tradition locale, le secteur de la production de textile, d'habillement et de cuir reste une spécificité : avec 4 300 emplois (soit 1,3 % de l'emploi du département), ce secteur est 2,1 fois plus important que dans le référentiel en 2019 ► **figure 3**. Dans l'industrie du cuir et de la chaussure, le Maine-et-Loire concentre même 6,3 fois plus d'emplois que le référentiel.

La maroquinerie s'est en particulier spécialisée dans le marché du luxe ► **pour en savoir plus**. Parmi les plus connus, Longchamp à Ombrée d'Anjou et Louis Vuitton à Beaulieu-sur-Layon confectionnent

des sacs et bagages de très haut de gamme. La fabrication de chaussures compte également des fleurons de l'économie française avec les groupes Eram ou Humeau qui sont implantés depuis plus de cent ans dans le département. L'industrie de l'habillement est, quant à elle, plus diversifiée : elle fabrique aussi bien des vêtements de travail que de luxe (Yves Saint Laurent). Outre la fabrication de vêtements, notamment dans le Choletais, d'autres établissements sont spécialisés dans le textile non tissé en lien avec des marchés variés comme le nautisme, l'ameublement ou le domaine médical.

► 3. Indice de spécificité sectorielle des principaux secteurs en Maine-et-Loire par rapport au référentiel, en 2019

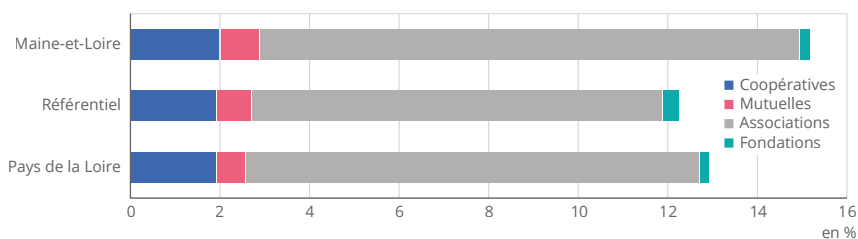


► Encadré 1 – Une forte présence de l'économie sociale, portée par l'enseignement privé associatif

En 2018, l'économie sociale concentre 43 920 postes répartis dans 3 500 établissements soit 15 % des postes, contre 12 % dans le référentiel.

Cet écart s'explique en partie par la plus forte présence des associations en Maine-et-Loire notamment celles liées à l'enseignement. Elles regroupent l'enseignement dispensé au sein d'écoles privées ou de maisons familiales rurales (MFR). La forte présence des organismes de gestion des établissements Catholiques (OGEC) sous statut associatif et le poids important du privé dans l'enseignement supérieur (l'université Catholique de l'Ouest notamment) expliquent cette spécificité ► **chapitre Formation**. Les OGEC et l'enseignement supérieur concentrent 16 % des postes en Maine-et-Loire dans l'économie sociale contre 6 % dans le référentiel.

► Part des postes de l'économie sociale dans l'économie selon le statut juridique des établissements



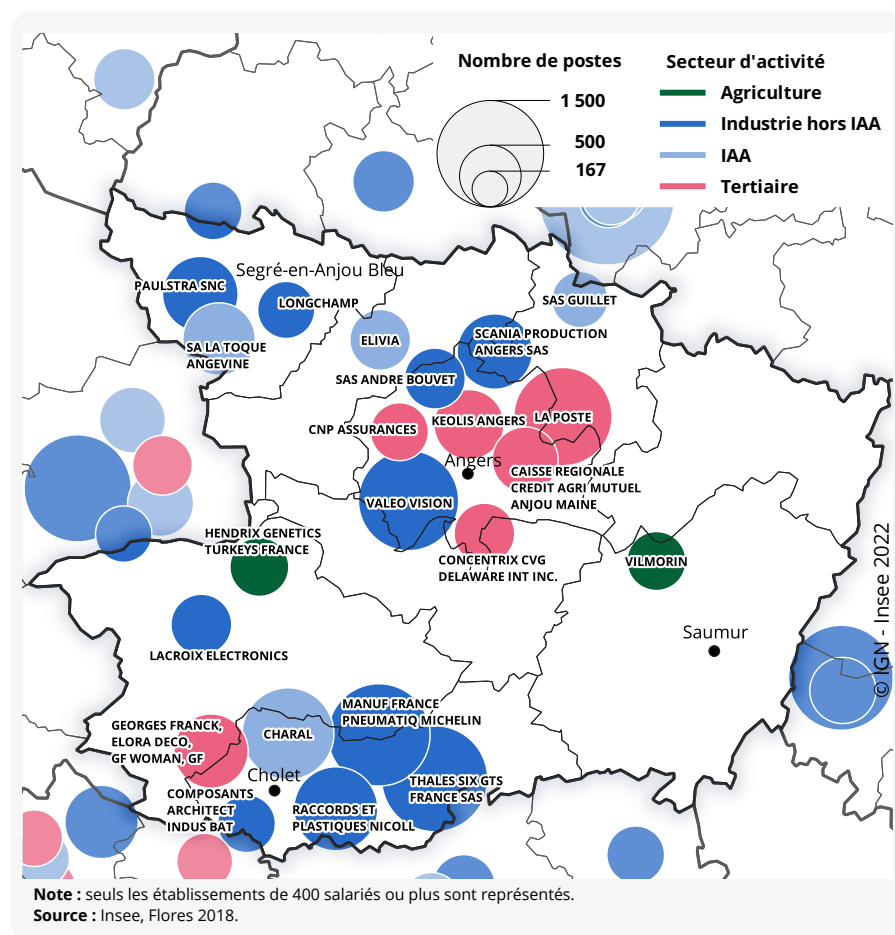
Cependant, comme un peu partout en France, la fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure compte moins de salariés en 2019 qu'en 2008, du fait de la concurrence internationale ou de délocalisation vers des pays où la main-d'œuvre est moins chère. Le nombre de salariés passe de 5 750 à 4 300 salariés en 11 ans, soit une baisse de 2,6 % en moyenne par an. Le territoire peut cependant s'appuyer sur la mise en place de labels de qualité (InnoShoe par exemple), le développement d'une fabrication locale et sur des projets innovants comme ceux de location ou de recyclage de chaussures, de bottes ou de sabots (L'Atelier Bocage, Humeau).

La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est la deuxième spécificité industrielle du Maine-et-Loire (3 400 emplois en 2019) : elle y est 1,8 fois plus présente que dans le référentiel. De grands groupes sont implantés dans le département : Valeo Vision à Écouflant et Thales Six GTS France SAS à Cholet emploient chacun plus de 1 300 salariés. Les effectifs salariés du Maine-et-Loire dans ce secteur baissent moins que dans le référentiel entre 2008 et 2019 (-0,7 % par an contre -1,2 %). Ces grands groupes rayonnent largement au-delà des frontières départementales puisque les emplois dépendant d'un centre de décision situé dans le département représentent 39 % des emplois du département (contre seulement 13 % dans le référentiel).

De même, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique est 1,4 fois plus présente en matière d'emplois que le référentiel, avec des grands groupes tels que Michelin et Raccords et plastiques Nicoll à Cholet, ainsi que Paulstra à Segré-en-Anjou Bleu. Ce secteur a été plus touché que d'autres secteurs dans l'industrie : entre 2008 et 2019, il perd 2 % de ses effectifs salariés en moyenne par an.

Enfin, l'industrie agroalimentaire (IAA) constitue également une spécificité du département, en lien avec la forte présence du secteur agricole. En volume d'emplois, il s'agit du plus gros secteur industriel (12 240 salariés). Parmi les plus grands établissements, Charal, filiale du groupe Bigard, est implanté à Cholet et La Toque Angevine à Segré-en-Anjou Bleu. Même si leur présence en volume d'emplois est moindre, les établissements dans la fabrication de boissons sont représentatifs de l'image du département (Cointreau, Giffard et Compagnie). Contrairement aux autres activités industrielles, les effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire restent stables entre 2008 et 2019 (-0,1 % en moyenne par an) et de nombreux projets de recrutements sont envisagés par les employeurs ► **chapitre Marché de l'emploi**. Ce secteur bénéficie de l'implantation sur le territoire de plusieurs sièges sociaux dont le rayonnement est important.

► 4. Nombre d'emplois dans les principaux établissements selon le secteur d'activité en Maine-et-Loire en 2018



Ces grands établissements industriels sont majoritairement présents à l'ouest du département et offrent de nombreuses opportunités d'emploi aux actifs de ces territoires ► **figure 4**. Dans ces zones d'emploi, le taux de chômage y est plus faible : celles de Cholet (5,0 %) et de Segré-en-Anjou Bleu (6,2 %). La zone d'emploi d'Angers est plus diversifiée et accueille des établissements industriels comme de services. *A contrario*, l'est du département, moins bien doté en structures de grande taille, peine à trouver des moteurs de croissance.

Dans un contexte de fortes tensions, la question de la relocalisation de certaines activités et d'une moindre dépendance internationale se pose. Le maintien d'une industrie de premier niveau dans le département peut offrir de nouvelles opportunités de croissance. Il doit cependant s'accompagner d'une continuité dans le développement de l'apprentissage et de la formation continue afin de contourner les difficultés de recrutement qui peuvent être un frein à la relocalisation.

Le tertiaire, productif et présentiel, se développe

Bien que moins spécifique au département, le tertiaire constitue un enjeu important

pour l'emploi angevin, de par son développement sur la période récente. En particulier, le tertiaire productif crée des emplois, en lien avec le recours croissant à l'externalisation des activités dans l'industrie, soit parce qu'elles demandent des compétences pointues difficiles à maintenir dans les entreprises (activités informatiques et services d'information), soit parce qu'elles sont éloignées du cœur de métier (services administratifs, activités juridiques ou comptables, transport et entreposage, etc.). Il peut également s'agir d'activités dont l'exercice est obligatoirement externe (contrôle et analyses techniques dans certains cas). Entre 2008 et 2019, l'emploi dans le tertiaire productif augmente de 7 600, soit une hausse de 1,7 % en moyenne par an.

En 2019, les emplois dans les **activités présentielles** pèsent moins en Maine-et-Loire (61,2 %) que dans le référentiel (65,5 %). Ces activités contribuent, cependant légèrement plus à la croissance de l'emploi que dans le référentiel : +0,5 % contre +0,2 % en moyenne par an sur la période. Les besoins dans la santé et l'aide à domicile, déjà prégnants dans le département ► **chapitre Marché de l'emploi**, seront accrus dans les années à venir, en raison du vieillissement de la population ► **chapitre Démographie**. Pourtant le nombre d'emplois baisse de 0,4 %

dans le secteur de la santé humaine, contre + 0,4 % dans le référentiel en moyenne par an de 2008 à 2019. *A contrario*, le nombre d'emplois augmente de 1,3 % en moyenne par an dans les services d'hébergement médico-social et ceux liés à l'action sociale, soit un gain de + 3 800 emplois entre 2008 et 2019.

Les activités liées au tourisme portent également la croissance de l'emploi : + 1,4 % dans l'hébergement et la restauration, + 3,3 % dans les activités d'art, de spectacles et activités récréatives en moyenne par an de 2008 à 2019. Les trois sites touristiques ayant fait le plus d'entrées en 2021 sont Terra Botanica à Angers, le Bioparc Zoo de Doué-la-Fontaine et l'abbaye royale de Fontevraud.

Le secteur tertiaire présentiel est plus présent dans les intercommunalités moins industrielles du département. À Angers Loire Métropole, il représente 63 % de l'ensemble des emplois et dans l'intercommunalité de Saumur Val de Loire, 55 %. La présence des écoles militaires dont l'Institut Français du cheval et de l'équitation (IFCE) à Saumur est une spécificité locale. L'Institut forme au dressage des chevaux ; des cavaliers appartenant au Cadre noir y assurent l'enseignement équestre supérieur et la préservation de l'équitation de tradition française. ●

Pierre Loizeau (Insee)

► Sources

Le **Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié** (FLORES) couvre les établissements employeurs. Un établissement est inclus dans le fichier s'il a eu au moins un salarié pendant l'année N ou N-1. Les établissements de la défense sont exclus (salariés civils et militaires). Les particuliers employeurs sont inclus. Le champ géographique est France entière (hors Mayotte). Les non-salariés ne sont pas inclus dans FLORES.

Le **recensement de la population** de 1975 à 2019, exploitation complémentaire au lieu de travail. Le champ géographique est France entière (hors Mayotte). Le recensement de la population comprend les salariés et les non-salariés.

► Pour en savoir plus

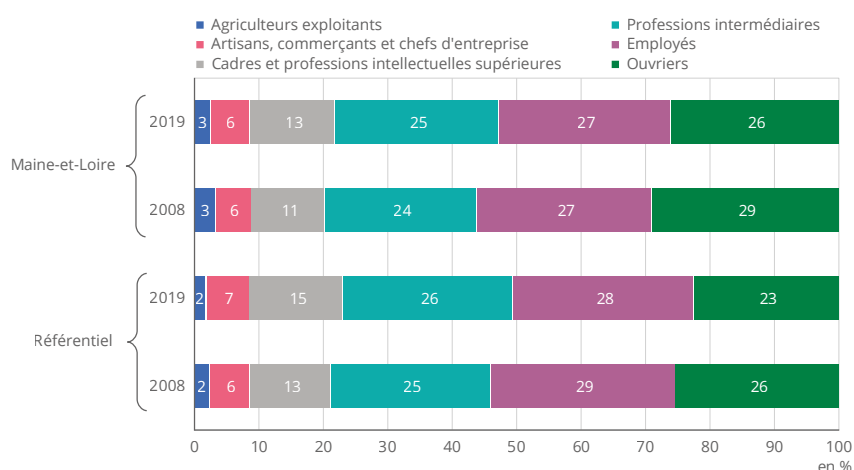
- Battesti C. et al., « Bilan économique 2021 – Pays de la Loire », *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 39, juin 2022.
- « Dossier territorial départemental Maine-et-Loire 2022 », *Agriste Pays de la Loire* n° 04, mars 2022.
- « Le textile – La mode : les entreprises régionales », *Solutions&co*, avril 2021.
- Fontaine M., Vahé M., « L'économie des nouvelles zones d'emploi ligériennes : une forte orientation industrielle », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 83, septembre 2020.

► Encadré 2 – Une plus forte présence d'ouvriers en lien avec le tissu productif

La part des ouvriers est plus élevée dans le département (26 % des emplois au lieu de travail en 2019 contre 23 % dans le référentiel) en raison de la présence sur le territoire d'**activités productives**, notamment industrielles. En effet, elles représentent 39 % de l'emploi dans le département contre 35 % dans le référentiel. La moindre désindustrialisation du Maine-et-Loire a également des conséquences sur le maintien de l'emploi ouvrier : il baisse de 8 % entre 2008 et 2019 contre – 12 % dans le référentiel. En outre, la baisse concerne davantage les ouvriers non qualifiés (– 17 %) que les emplois d'ouvriers qualifiés (– 3 %).

Le développement des activités tertiaires, notamment numériques, porte l'emploi des cadres. Il augmente de 18 % entre 2008 et 2019 mais la part reste inférieure à celle du référentiel (13 % des emplois contre 15 %). L'augmentation varie selon le secteur d'activité : le nombre de cadres augmente de 8 % dans l'industrie contre + 21 % dans le tertiaire, secteur dans lequel ils sont très majoritaires.

► Répartition des emplois au lieu de travail selon la catégorie socioprofessionnelle en Maine-et-Loire et dans le référentiel, en 2008 et en 2019



Source : Insee, RP 2008 et 2019 exploitations complémentaires au lieu de travail.

Les grandes agglomérations du Maine-et-Loire ont des structures d'emplois très différentes en raison de leur taille mais également des entreprises qui y sont implantées. Angers Loire Métropole concentre autant d'emplois de professions intermédiaires (29 %), de cadres (18 %) et d'employés que dans les agglomérations du référentiel. La forte implantation du secteur industriel, dans l'intercommunalité du Choletais offre davantage d'emplois d'ouvriers (32 %) et un peu moins de cadres (12 %). Enfin, à Saumur Val de Loire, les emplois d'ouvriers, notamment agricoles, et d'employés sont davantage présents (30 % et 28 %). Les ouvriers agricoles représentent 5 % des emplois dans l'intercommunalité de Saumur Val de Loire contre 1 % dans le référentiel. Les ouvriers et les agriculteurs sont plus présents dans les intercommunalités plus rurales, comme Anjou Loir et Sarthe (41 % d'emplois d'ouvriers) ou les Vallées du Haut-Anjou (9 % d'agriculteurs).

► Définitions

Les **emplois** sont définis dans ce chapitre à partir du recensement de la population. Il s'agit des emplois au lieu de travail. Cette source est privilégiée pour les analyses de longue période et celles sur des zonages géographiques fins. Pour les analyses en évolution, notamment conjoncturelles, les sources privilégiées sont les Estimations d'emploi qui sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative et fournissent des séries d'emplois salariés homogènes dans le temps ► **chapitre Marché de l'emploi**.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par exemple, le commerce de proximité fait partie des activités présentes du secteur tertiaire.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Par exemple, les activités de soutien aux entreprises sont des activités productives du secteur tertiaire.

L'**indice de spécificité** d'une activité économique est le rapport de la part de postes de la zone d'étude avec la part des postes de la zone de référence.

Le périmètre de l'**économie sociale** couvre les quatre familles traditionnelles suivantes : coopératives, mutuelles, associations et fondations qui constituent le cœur de l'économie sociale et solidaire. Les nouvelles formes de sociétés commerciales d'utilité sociale mises en place par la loi du 31 juillet 2014 ne sont pas comptabilisées.

L'emploi dynamique, mais des besoins en main-d'œuvre prégnants

En 2019, le marché du travail est dynamique en Maine-et-Loire. Les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans le référentiel, en particulier pour les jeunes hommes. En 2021, le taux de chômage est dans la moyenne des départements du référentiel, même s'il touche davantage les hommes que les femmes. Cependant, des disparités existent au sein du territoire, avec un taux de chômage nettement plus élevé dans les zones d'emploi d'Angers et Saumur que dans celle de Cholet. Les besoins en main-d'œuvre sont importants en Maine-et-Loire, en particulier pour des projets saisonniers liés au domaine agricole. Les projets non saisonniers concernent essentiellement des métiers peu qualifiés. Enfin, les difficultés de recrutement sont en nette hausse, en particulier pour les métiers d'ouvriers.

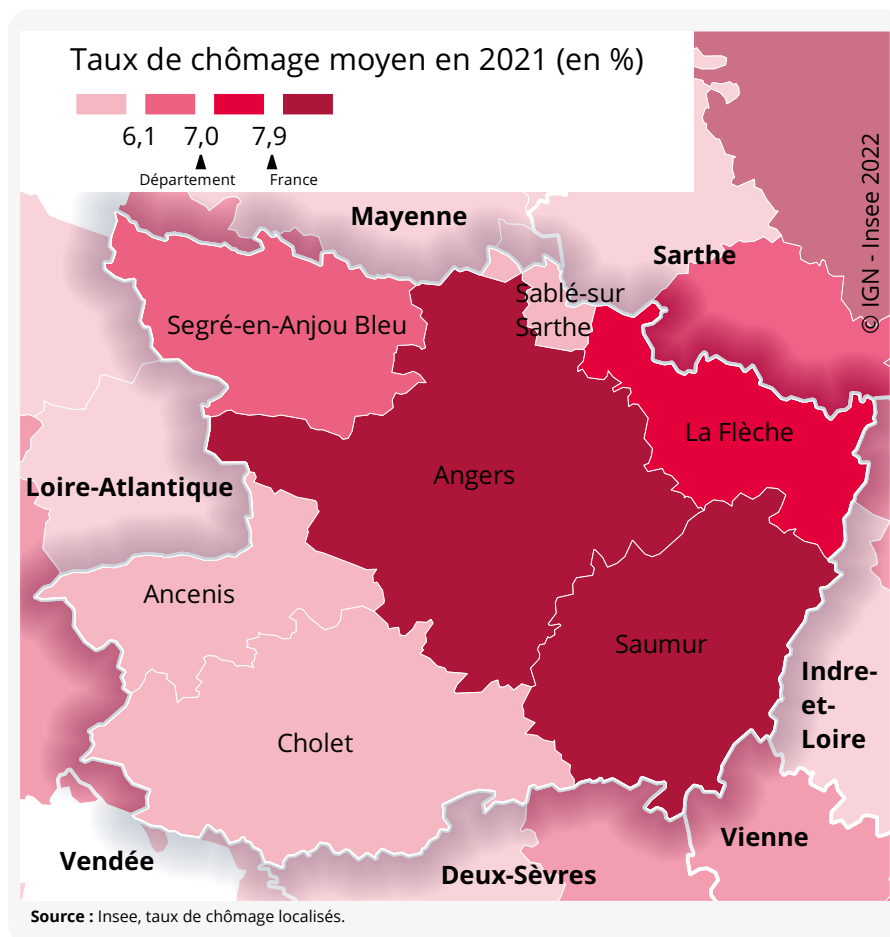
L'emploi est dynamique en Maine-et-Loire

Le Maine-et-Loire compte 313 300 emplois salariés fin 2021. Depuis 2015, l'emploi est bien plus dynamique en Maine-et-Loire que dans le référentiel. La légère baisse en 2020 (- 0,6 %) en lien avec la crise sanitaire, moins sensible que dans le référentiel (- 0,9 %), fait suite à cinq années de hausse continue (+ 1,4 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2019, contre + 1,2 % dans le référentiel).

Les entreprises du Maine-et-Loire peuvent s'appuyer sur une main-d'œuvre plus active et plus souvent en emploi que dans le référentiel. Ainsi, en 2019, le taux d'activité est supérieur à celui du référentiel (75,5 % contre 73,7 %). Les **taux d'activité et d'emploi** sont supérieurs pour toutes les tranches d'âge, quel que soit le sexe. En particulier, le taux d'emploi des hommes de 15 à 24 ans est de 4,3 points supérieur au référentiel (37,0 % contre 32,7 %). La place de l'apprentissage dans le département est sans doute un élément d'explication : 3,4 % des salariés de 15 ans ou plus sont en contrat d'apprentissage en Maine-et-Loire, contre 2,8 % dans le référentiel.

Chez les seniors (55 ans ou plus), le taux d'activité est légèrement supérieur en Maine-et-Loire (55,2 % contre 53,9 % dans le référentiel). Toutefois, il est inférieur à partir de 60 ans où la baisse d'activité est plus forte. Le taux d'activité chute de 36 points chez les hommes à 60 ans, de manière plus soutenue que dans le référentiel (- 28 points). Pour les femmes, la baisse est plus progressive, de l'ordre de 20 points à 60 ans (contre 16 points dans le référentiel).

► 1. Taux de chômage moyen en 2021 par zone d'emploi du Maine-et-Loire



Un taux de chômage plutôt faible dans le département...

Depuis 1982, le **taux de chômage** en Maine-et-Loire se situe globalement dans la moyenne des départements du référentiel et évolue de manière similaire.

Suite à la crise économique de 2008, le taux de chômage bondit (de 6,3 % à 8,2 % entre 2008 et 2009), puis s'élève à 9,5 % en 2015 avant de reculer de façon continue, pour atteindre 7,0 % en 2021, soit nettement moins qu'au niveau national (7,9 % en 2021).

En Maine-et-Loire, le taux de chômage est plus faible pour les hommes (6,8 %) que pour les femmes (7,1 %), contrairement à la plupart des départements du référentiel.

Comme dans le référentiel et en France, le taux de chômage des 15-24 ans est de loin le plus élevé. Il atteint 25,6 % en 2015 dans le département, puis s'établit à 18,6 % en 2019, à la faveur d'une embellie économique sur la période. Si la crise liée à la pandémie de la Covid-19 touche particulièrement les jeunes en 2020, la reprise est rapide pour cette population et explique le retour à 16,8 % du taux de chômage des jeunes en 2021. Parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans, le taux de chômage s'établit à 6,0 % en Maine-et-Loire en 2021. Ce taux est un peu plus faible que la moyenne des départements du référentiel au cours de ces dernières années. Enfin, le taux de chômage des plus de 50 ans est de 4,8 % en Maine-et-Loire en 2021. La baisse depuis 2015 est moins prononcée pour cette classe d'âge.

... mais les zones d'emploi d'Angers et Saumur sont davantage touchées

Les zones d'emploi d'Angers et Saumur sont davantage touchées par le chômage ► **figure 1**. En 2021, le taux de chômage est respectivement de 8,1 % et 8,3 % dans ces territoires, à un niveau supérieur à la moyenne française (7,9 %). Au sens du recensement, le chômage est plus concentré dans l'unité urbaine d'Angers qu'en pourtour de la zone d'emploi d'Angers. L'offre d'habitat social plus importante dans l'agglomération peut avoir tendance à concentrer des populations ayant plus difficilement accès à l'emploi.

À Saumur, la situation est très différente. Même si l'emploi évolue dans les mêmes proportions que la population, la moindre présence de pôles d'emploi structurants ► **chapitre Économie** rend plus difficile l'accès à l'emploi.

En revanche, dans les zones d'emploi d'Ancenis (en partie en Loire-Atlantique) et Cholet, le taux de chômage est historiquement faible. Il atteint respectivement 4,8 % et 5,0 % en 2021. Ces territoires disposent d'une économie dynamique qui porte l'emploi local.

Des besoins en main-d'œuvre importants, en particulier pour des projets saisonniers

Dans un contexte où le chômage est moins présent qu'au niveau national et malgré des taux d'activité plus élevés, les **besoins en main-d'œuvre** apparaissent plus nombreux en Maine-et-Loire. En 2022, 47 720 projets de recrutement sont déclarés par les

employeurs du département. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de projets est nettement plus élevé que dans le référentiel : 57 projets pour 1 000 habitants, contre 40. Le nombre de projets est en très légère hausse par rapport à 2021, et a plus que doublé depuis 2016.

Plus de quatre projets sur dix sont saisonniers, contre 29 % dans le référentiel. En Maine-et-Loire, 54 % de ces projets sont liés au secteur de l'agriculture, spécificité économique du département ► **chapitre Économie**, loin devant le référentiel (21 %). Plus précisément, la moitié des projets saisonniers en Maine-et-Loire concernent le métier de viticulteur ou arboriculteur.

Concernant les 28 080 projets non saisonniers, les répartitions sectorielles sont similaires entre le département et le référentiel. Ainsi, ceux concernant les services aux entreprises et aux particuliers représentent respectivement 21 % et 32 % des projets non saisonniers. Viennent ensuite les projets du secteur de l'industrie (20 % des projets non saisonniers), du commerce (11 %) et de la construction (11 %). Les métiers de l'agriculture ne représentent que 4 % des projets non saisonniers en Maine-et-Loire. Les recrutements non saisonniers ciblent davantage des métiers peu qualifiés, comme agents d'entretien, ouvriers non qualifiés de l'emballage, des industries agroalimentaires ou encore des aides à domicile. Les métiers de la santé concentrent également de nombreux projets de recrutement pour les métiers d'aides-soignants ou d'infirmiers ► **figure 2**. Les besoins dans les métiers de la santé comme ceux d'aides à domicile devraient être croissants avec le vieillissement à venir de la population.

► 2. Nombre de projets de recrutements non saisonniers par métier en Maine-et-Loire en 2022

Métiers	Nombre de projets de recrutement non saisonniers
Aides-soignants	990
Agents d'entretien de locaux	880
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	830
Aides à domicile et aides ménagères	710
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	700
Aides et apprentis de cuisine	680
Secrétaires bureautiques et assimilés	630
Serveurs de cafés restaurants	610
Employés de libre service	560
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	500
Infirmiers	470
Ouvriers non qualifiés métallierie, serrurerie, montage	430
Cuisiniers	420
Conducteurs routiers	420
Télévendeurs	410
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	410
Agents de services hospitaliers	400
Maçons	390
Formateurs	380
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	380
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	360
Attachés commerciaux	360

Source : Pôle Emploi, enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2022.

Des difficultés à recruter, notamment sur des postes d'ouvriers

En 2022, 64 % des projets de recrutement sont jugés difficiles, soit une forte hausse de 13 points sur un an. La part est similaire dans le référentiel avec une hausse équivalente. En dehors de 2021, au plein cœur de la crise, les difficultés de recrutement augmentent de façon continue depuis 2015, date à laquelle 31 % des projets étaient jugés difficiles. Ces problèmes de recrutement peuvent constituer un frein au développement des entreprises implantées sur le département. Dans les années à venir, le vieillissement de la population et le départ à la retraite des générations du *baby-boom* pourraient accentuer encore ce phénomène, d'autant plus que les taux d'activité et d'emploi sont déjà élevés dans le département.

Ces difficultés de recrutement sont plus prononcées sur des métiers peu qualifiés ou du domaine de la santé (aides-soignants, infirmiers, puéricultrices). Globalement les projets de recrutement d'ouvriers sont nombreux et jugés particulièrement difficiles à pourvoir, alors même que cette catégorie socioprofessionnelle est davantage présente dans le département ► **chapitre Économie**. C'est par exemple le cas de près de neuf recrutements sur dix d'ouvriers de la construction et du bâtiment. Les employeurs ont également du mal à recruter des aides à domicile et des cuisiniers, comme dans le référentiel ► **figure 3**.

Les secteurs de la construction et de l'industrie, qui perdent des emplois dans le département, sont les secteurs pour lesquels il est le plus difficile de trouver des candidats, notamment pour des postes peu qualifiés. En particulier, 87 % des

recrutements sont difficiles dans le secteur de la construction et deux tiers dans le secteur industriel. Le nombre d'ouvriers déjà présents dans le département ne suffit pas à couvrir les besoins de recrutement. Dans les fonctions d'encadrement, seuls 38 % des recrutements sont difficiles. La présence de grandes structures d'enseignement supérieur et l'attractivité du département pour les cadres franciliens facilitent le pourvoi des postes.

Les salaires sont plus faibles en Maine-et-Loire

Dans la majorité des secteurs d'activité, le salaire net horaire en Maine-et-Loire est inférieur à celui versé dans le référentiel. C'est notamment le cas dans l'agriculture (0,70 euro d'écart par heure) et les industries agroalimentaires (0,86 euro d'écart) qui sont parmi les spécificités sectorielles du département ► **chapitre Économie** et qui font face à des difficultés de recrutement. Dans le tertiaire comme dans la construction, les écarts de salaire sont plus faibles. Les salaires horaires sont un peu moins élevés en Maine-et-Loire que dans le référentiel pour toutes les catégories socioprofessionnelles : les écarts sont importants pour les contremaîtres, agents de maîtrise (1 euro de moins que dans le référentiel) et pour les techniciens (0,96 euro). Ils sont moindres pour les ouvriers qualifiés (0,42 euro) et non qualifiés (0,35 euro). Les employeurs angevins ont du mal à recruter des ouvriers, dans la construction et l'industrie notamment, mais les ouvriers sont moins bien rémunérés dans le département. La rémunération, notamment des ouvriers, peut constituer un enjeu pour le département, qui peine à en attirer ► **chapitre Migrations résidentielles**. Enfin, les écarts de salaire entre le département et le référentiel existent quels que soient le sexe et la tranche d'âge. ●

Charles Battesti (Insee)

► 3. Métiers les plus souvent associés à des difficultés de recrutement en Maine-et-Loire en 2022

Métiers	Nombre de projets de recrutement	Taux de tension (en %)	Part des recrutements saisonniers (en %)
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	896	88	21
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	539	88	8
Cuisiniers	627	86	32
Aides-soignants (aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux, etc.)	1 250	81	21
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	535	81	12
Maraîchers, horticulteurs salariés	1 890	77	94
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	1 242	76	43
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (y compris crêpes, pizzas, plonge, etc.)	970	72	30
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	1 031	70	41
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	5 546	67	95
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	852	63	66
Agents de services hospitaliers	835	55	52

Lecture : sur 627 projets de recrutement de cuisiniers, 86 % sont considérés difficiles par les employeurs (taux de tension) ; 32 % sont saisonniers.

Champ : métiers qui recensent plus de 1 % des projets de recrutement du territoire.

Source : Pôle Emploi, enquête BMO 2022.

► Définitions

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Ces deux taux sont calculés à partir du recensement de la population 2019.

Le **taux de chômage** est la part de chômeurs dans la population active (total des actifs occupés et des chômeurs). Les taux de chômage localisés sont issus d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi, des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi et de l'enquête Emploi.

L'enquête **Besoins en main-d'œuvre** (BMO) : chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à 2,3 millions d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. Les résultats de l'enquête BMO 2022 reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2021 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2022.

► Pour en savoir plus

- **Battesti C. et al.**, « Bilan économique 2021 - Pays de la Loire, Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France », *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 39, juin 2022.
- **Launay L.**, « Enquête Besoins en Main d'Œuvre : en 2022, des intentions d'embauche en progression sur la région », *Pôle Emploi Pays de la Loire*, avril 2022.
- **Delhomme I. et Kurzmann J.**, « L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire, porté par la zone d'emploi de Nantes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 105, décembre 2020.
- **Rodrigues A.**, « Trajectoires du chômage de 2003 à 2019, variées selon les zones d'emploi », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 103, octobre 2020.

De plus en plus d'habitants travaillent en dehors de leur commune de résidence

En 2019, 62 % des actifs en emploi du Maine-et-Loire travaillent en dehors de leur commune de résidence, soit nettement moins que dans le référentiel. Cette part augmente cependant fortement entre 2008 et 2019. La voiture reste le mode de transport privilégié des navetteurs, même si les transports en commun se développent pour certaines destinations. Pour les navetteurs du Maine-et-Loire, les déplacements en dehors du département sont plus fréquents que dans le référentiel et concernent plus souvent des cadres. Les navetteurs entrants viennent surtout des départements proches et ont des profils variés.

Travailler en dehors de sa commune : de plus en plus fréquent, mais toujours moins que dans le référentiel

En 2019, 207 800 habitants du Maine-et-Loire effectuent un trajet en dehors de leur commune de résidence pour se rendre à leur travail, soit 62 % des actifs en emploi, contre 68 % dans le référentiel ► **figure 1**. Ces **navetteurs** sont plus nombreux qu'en 2008 (58 % dans le département, contre 65 % dans le référentiel). L'augmentation de la part de navetteurs est donc nettement plus prononcée en Maine-et-Loire que dans le référentiel. Les **fusions de communes** ont été particulièrement nombreuses en 2015-2016 dans le département. Cependant, elles n'expliquent qu'une faible part de l'écart avec le référentiel et minorent la progression de la part de navetteurs.

À Angers, Cholet et Saumur, où l'offre d'emploi est plus diversifiée et abondante, seul un actif en emploi sur trois est navetteur ► **figure 2**. Les actifs travaillent aussi plus souvent dans leur commune de résidence au nord-ouest et au nord-est du département. À l'inverse, la part de navetteurs dépasse 80 % dans les communes entourant les plus grandes villes.

Les professions intermédiaires (professeurs des écoles, infirmiers, techniciens, etc.) et les ouvriers sont les plus mobiles ► **figure 3** : ils sont respectivement 69 % et 67 % à quitter leur commune de résidence pour se rendre à leur travail. Les frais de transport peuvent constituer une difficulté pour les catégories les moins aisées, en particulier dans un contexte de flambée du prix des carburants.

La voiture privilégiée

En 2019, en Maine-et-Loire, les actifs travaillant dans leur commune de résidence se déplacent moins souvent en voiture que la moyenne des actifs en emploi (61 % contre 80 %), mais ils l'utilisent plus que dans le référentiel (57 %). Le vélo est plus utilisé que dans le référentiel (6 % contre 4 %), à la faveur notamment d'un relief plus propice.

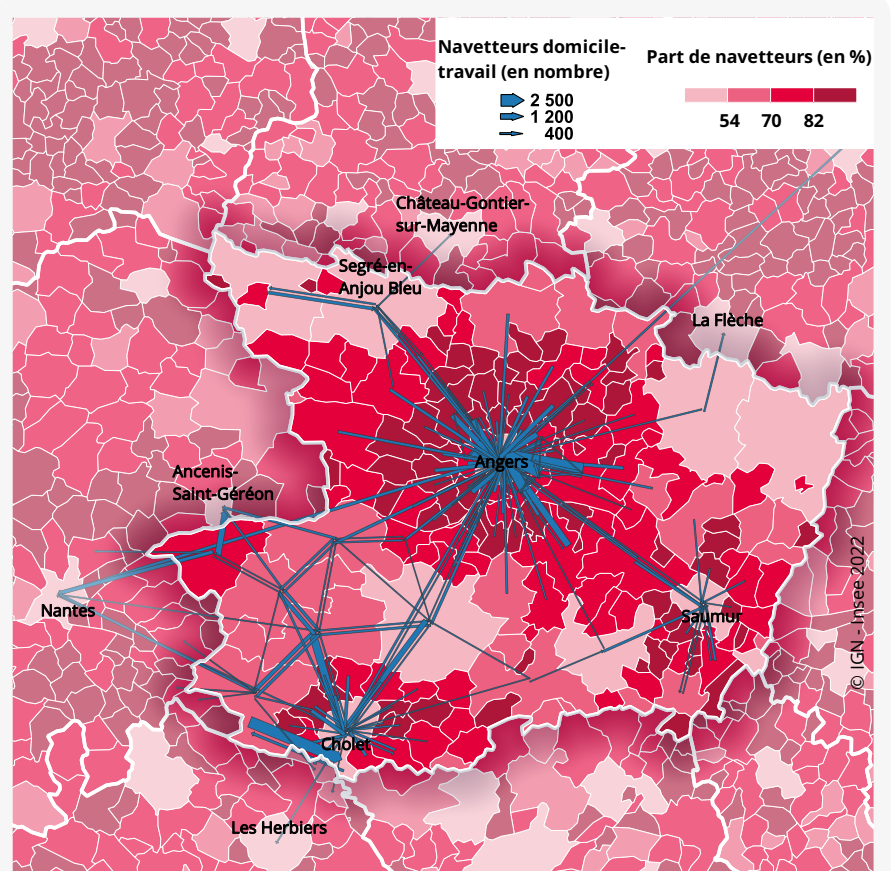
► 1. Évolution de la part de navetteurs entre 2008 et 2019

	Maine-et-Loire		Référentiel	
	Part des actifs en emploi (en %)	Actifs en emploi (en nombre)	Part des actifs en emploi (en %)	
	2008	2019	2008	2019
Navetteurs	58	62	65	68
dont résidant et travaillant dans le même département	49	51	58	60
dont travaillant en dehors du département	9	11	7	8
Actifs travaillant dans leur commune de résidence	42	38	35	32
Actifs occupés au lieu de résidence	100	100	100	100

Lecture : en 2019, sur 336 400 actifs en emploi du Maine-et-Loire, 207 800 travaillent en dehors de leur commune de résidence, soit 62 %.

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2008 et 2019, exploitation principale.

► 2. Part de navetteurs domicile-travail par commune en 2019



Lecture : en 2019, 260 actifs en emplois résident à Saumur et se rendent à Angers pour aller travailler. L'ensemble des navetteurs représentent 38 % des actifs en emploi de cette commune. La part la plus faible de navetteurs dans les **communes nouvelles** est en grande partie liée à un effet de superficie de ces communes.

Champ : seuls les flux supérieurs à 200 sont représentés.

Source : Insee, RP 2019, exploitation principale.

A contrario, les transports en commun sont moins utilisés (6 % contre 9 %).

Quant aux actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence, la voiture reste de très loin le mode de déplacement privilégié. Ainsi, 92 % des navetteurs du Maine-et-Loire utilisent la voiture pour se rendre au travail, une part similaire à celle du référentiel (91 %). Cette part est quasiment stable depuis 2008. Les alternatives à la voiture sont plus répandues pour les cadres, dont 9 % utilisent les transports en commun, et les employés (6 %), contre 5 % pour l'ensemble des navetteurs. Les entreprises du tertiaire sont plus souvent implantées dans les pôles urbains où les transports en commun sont plus développés. A contrario, les navetteurs chefs d'entreprise, artisans et commerçants ou professions intermédiaires utilisent davantage la voiture que la moyenne (respectivement 96 % et 93 %). Le transport de charges encombrantes (tenues et matériel de travail), les horaires décalés, le lieu d'emploi pas toujours fixe sont autant de facteurs qui peuvent expliquer leur usage de la voiture plus fréquent.

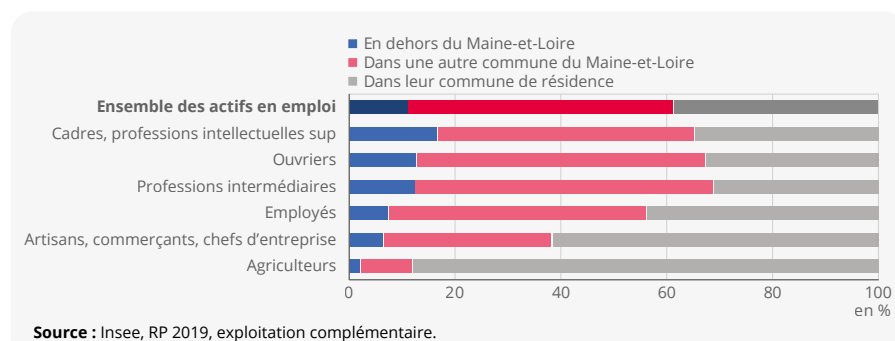
Lorsque la distance pour se rendre au travail augmente, la voiture et les transports en commun (train ou car) sont davantage plébiscités. Les navetteurs qui sortent du département sont 87 % à prendre la voiture et 10 % à prendre les transports en commun. Les transports en commun sont favorisés par les navetteurs habitant à Angers (36 %), grâce à un bon maillage du réseau ferroviaire vers Nantes ou Paris. Ainsi, 55 % des trajets Angers-Nantes se font en train, et 75 % des trajets Angers-Paris. À l'inverse, ils sont très peu utilisés pour les navetteurs habitant à Cholet (4 %) ou Segré-en-Anjou Bleu (2 %). Afin de développer les mobilités douces, la ligne Cholet-Nantes a été rénovée entre juillet 2018 et avril 2019.

Beaucoup de déplacements en dehors du département

En 2019, 37 900 habitants du Maine-et-Loire, soit 11 % des actifs en emploi, quittent leur département de résidence pour se rendre à leur travail ► **figure 3**. C'est 3 points de plus que le référentiel, et 2 points de plus qu'en 2008. De par sa position géographique, le Maine-et-Loire se situe à proximité de nombreux bassins d'emploi situés en dehors du département. Les actifs en emploi vivant dans les intercommunalités situées aux frontières départementales sortent plus souvent du département : 23 % de ceux habitant Mauges Communauté en raison de sa proximité avec le pôle d'emploi d'Angers, contre 4 % pour ceux habitant Loire Layon Aubance, intercommunalité située au centre du département et en périphérie de celle d'Angers Loire Métropole.

Ces **navetteurs sortants** travaillent principalement dans les départements

► 3. Répartition des actifs en emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur lieu de travail en 2019



voisins : huit sur dix se rendent en Loire-Atlantique, en Vendée, dans la Sarthe, en Mayenne, dans les Deux-Sèvres ou en Indre-et-Loire. En tête des déplacements domicile-travail, 18 % des navetteurs sortants se rendent à Nantes Métropole, 12 % dans le Pays d'Angenis, 7 % dans le Pays de Mortagne, ou encore 5 % à Sèvre et Loire. Par ailleurs, 2 500 habitants du Maine-et-Loire travaillent en Île-de-France, soit 7 % des sortants du département. Parmi ces derniers, 55 % résident à Angers Loire Métropole, 12 % à Saumur Val de Loire, 8 % à Loire Layon Aubance et 7 % dans le Choletais.

Les navetteurs sortants : plus souvent des cadres

Les cadres travaillent plus souvent en dehors du Maine-et-Loire que la moyenne des actifs en emploi. Ainsi, en 2019, 17 % des cadres travaillent dans un autre département, contre 11 % toutes catégories sociales confondues. Dans une moindre mesure, les ouvriers et les professions intermédiaires sortent également plus souvent du département (respectivement 13 % et 12 %).

Les habitants d'Angers Loire Métropole travaillant hors du département sont 41 % de cadres et la moitié travaille à Nantes Métropole, la Métropole du Grand Paris ou Le Mans Métropole. Les sortants de Loire Layon Aubance ou du Choletais sont eux plus souvent des professions intermédiaires qu'en moyenne départementale. Enfin, dans les intercommunalités d'Anjou Bleu Communauté, Mauges Communauté et Anjou Loir et Sarthe, les navetteurs sortants sont plus souvent des ouvriers. Ceci s'explique par la proximité de bassins d'emplois industriels, comme Ancenis ou Sablé-sur-Sarthe.

Des navetteurs entrants venant surtout des départements proches

En 2019, 29 000 actifs en emploi viennent travailler en Maine-et-Loire alors qu'ils résident hors du département. Ils occupent 9 % des emplois du département et résident principalement dans les départements limitrophes.

Parmi ces **navetteurs entrants**, 9 400 proviennent de Loire-Atlantique, soit un tiers des navetteurs entrants, majoritairement de Nantes Métropole ou du Pays d'Angenis. Ils sont plus souvent cadres (30 %) en comparaison aux autres départements d'origine, en particulier pour ceux venant de Nantes Métropole (50 %). Ils travaillent principalement dans le Choletais, à Angers Loire Métropole, ou dans les Mauges. Par ailleurs, 5 200 navetteurs entrants résident en Vendée. Ils viennent pour la moitié du Pays de Mortagne et quatre sur cinq se rendent dans le Choletais pour aller travailler. Ils occupent principalement des emplois au sein des professions intermédiaires (35 %). Enfin, parmi les 4 000 navetteurs entrants résidant dans les Deux-Sèvres, sept sur dix viennent du Bocage Bressuirais. Ils vont pour deux tiers travailler dans le Choletais, et ils sont plus souvent ouvriers qu'en moyenne (39 % contre 28 %).

Maëlle Fontaine, Pierre Loizeau (Insee)

► Définitions

Un **navetteur** est un actif en emploi quittant sa commune de résidence pour se rendre sur son lieu de travail. Un **navetteur sortant** réside en Maine-et-Loire et travaille en dehors du département. Un **navetteur entrant** réside dans un autre département et travaille en Maine-et-Loire.

Une **fusion de communes** ou création de **commune nouvelle** consiste en un regroupement de communes dans laquelle la commune nouvelle est la seule à être reconnue comme collectivité territoriale. Les communes déléguées peuvent conserver certaines attributions.

► Pour en savoir plus

- Fouchard C., Rodrigues A., « Déplacements domicile-travail : la voiture en pôle position, même pour de courtes distances », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 106, janvier 2021.
- Chaillot P., Hamzaoui L., « Huit Ligériens sur dix se rendent au travail en voiture », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 74, mai 2019.

Des niveaux de vie plus faibles, mais moins d'inégalités et de pauvreté

En Maine-et-Loire, les niveaux de vie des habitants sont plus faibles que dans le référentiel, mais ils progressent plus fortement. Les inégalités sont moins prégnantes et tendent à s'amoin-drir. La pauvreté monétaire est moins marquée et les bénéficiaires du RSA moins nombreux. Les jeunes de moins de 30 ans sont plus confrontés à la pauvreté, contrairement à leurs aînés, mais leur situation est plus favorable dans le département. *A contrario*, les familles monoparentales du Maine-et-Loire sont plus touchées par la pauvreté.

Ce chapitre aborde les phénomènes de la pauvreté et des inégalités en Maine-et-Loire du point de vue monétaire, même si cette approche ne suffit pas à rendre compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté (précarité du logement, mauvaise santé, sous-alimentation ou environnement dégradé, etc.). Si la pauvreté et les inégalités sont moins marquées en Maine-et-Loire, une attention particulière doit être portée à certains publics davantage touchés, comme les familles monoparentales et les jeunes.

Des niveaux de vie plus faibles mais qui augmentent davantage

En 2019, la moitié des habitants du Maine-et-Loire ont un **niveau de vie** annuel d'au moins 21 300 euros ► **figure 1**, soit inférieur de 2 % au référentiel. Les écarts sont d'autant plus marqués que les niveaux de vie sont élevés. Ils reflètent une plus faible présence des cadres dans le département et une part d'ouvriers plus élevée, en lien avec le tissu industriel et agricole ► **chapitre Économie**. Les emplois précaires, plus prégnants dans le département, contribuent aussi à amoindrir les niveaux de vie des habitants. De 2014 à 2019, le niveau de vie médian augmente de 3,5 %, contre + 2,6 % dans le référentiel.

Les niveaux de vie médians sont les plus faibles (20 500 euros ou moins par an) à Anjou Bleu Communauté, Baugeois Vallée et Saumur Val de Loire. Dans ces intercommunalités, le chômage et les emplois précaires sont plus répandus et les parts de cadres sont les plus faibles du département. À l'inverse, les niveaux de vie médians sont les plus élevés (21 700 euros ou plus par an) à Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance, où les parts de cadres sont les plus élevées et celles d'ouvriers les plus faibles. De 2014 à 2019, les niveaux de vie médians augmentent dans toutes les intercommunalités.

Des inégalités moins marquées

En Maine-et-Loire, les inégalités sont moins marquées que dans le référentiel.

En effet, le rapport entre le niveau de vie des 10 % des habitants les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres y est plus faible (2,7 contre 3,0). Ces moindres inégalités sont liées à l'effet conjugué de deux phénomènes : les habitants les plus pauvres ont un niveau de vie plus élevé et les plus riches ont un niveau de vie plus faible.

À Angers Loire Métropole, comme dans la plupart des agglomérations, les inégalités sont plus marquées, notamment parce que les 10 % des habitants les plus pauvres ont le niveau de vie le plus faible du département (moins de 11 800 euros par an). Dans cette intercommunalité, la part de familles monoparentales est la plus élevée (16 %), et le chômage et les emplois précaires sont très présents. La présence de logements sociaux, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, concentre également dans l'agglomération des populations plus pauvres. Dans le même temps, les 10 % des habitants les plus riches ont le niveau de vie le plus haut du département (37 800 euros ou plus par an), notamment parce que la part des cadres y est la plus élevée. De 2014 à 2019, si les inégalités diminuent dans la majorité des intercommunalités, elles stagnent à Mauges Communauté et se renforcent à Anjou Bleu Communauté.

Moins de pauvreté monétaire et de bénéficiaires du RSA

En 2019, en Maine-et-Loire, la part des habitants qui vivent sous le **seuil**

de pauvreté monétaire est plus faible que dans le référentiel : 11,4 % (90 500 personnes), contre 12,7 %. Moins pauvre, la population est aussi moins souvent bénéficiaire du **revenu de solidarité active** (RSA) : 4,5 % contre 5,3 %. La situation économique favorable du département et la composition familiale des ménages exposent moins les familles à la pauvreté. En effet, depuis 1975, l'emploi augmente grâce à un secteur tertiaire dynamique. De plus, les familles monoparentales, plus fréquemment en situation de pauvreté, sont moins présentes et représentent 7,3 % des **ménages** dans le département, contre 8,3 % dans le référentiel. La part de personnes pauvres est la plus élevée à Angers Loire Métropole (13,9 %), Saumur Val de Loire (13,4 %), Anjou Bleu Communauté (12,9 %) et Baugeois Vallée (11,8 %) ► **figure 2**. La pauvreté plus marquée dans ces intercommunalités s'explique notamment par des familles monoparentales, un chômage et des emplois précaires plus présents. *A contrario*, la part de personnes pauvres est plus faible à Loire Layon Aubance (6,6 %) et Mauges Communauté (7,9 %). Cette dernière intercommunalité est aussi celle où les inégalités monétaires sont les moins marquées. De 2014 à 2019, la part de personnes pauvres progresse de façon plus marquée (+ 1,5 point) à Baugeois Vallée, Loire Layon Aubance et Les Vallées du Haut-Anjou. En revanche, elle diminue à Angers Loire Métropole (– 0,3 point) et Anjou Bleu Communauté (– 0,5 point).

► 1. Indicateurs sur les niveaux de vie annuels (en euros constants 2019) et leur évolution de 2014 à 2019

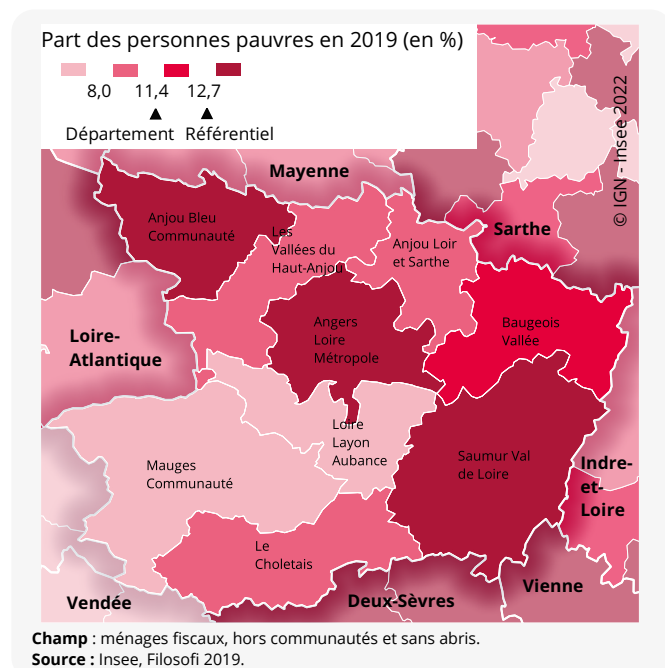
	Maine-et-Loire			Référentiel		
	2014	2019	Évolution 2014-2019 (en %)	2014	2019	Évolution 2014-2019 (en %)
Niveau de vie 1 ^{er} décile (D1)	12 180	12 670	4,0	11 900	12 220	2,7
Niveau de vie médian	20 580	21 300	3,5	21 230	21 780	2,6
Niveau de vie 9 ^e décile (D9)	34 020	34 620	1,8	36 520	36 360	– 0,4
Rapport interdécile (D9/D1)	2,8	2,7	– 2,2	3,1	3,0	– 3,0
Taux de pauvreté (en %)	11,7	11,4		12,5	12,7	

Lecture : en 2019, en Maine-et-Loire, le niveau de vie annuel des 10 % des habitants les plus pauvres est de moins de 12 670 euros et celui des 10 % plus riches de plus de 34 620 euros.

Champ : ménages fiscaux, hors communautés et sans abris.

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014 et 2019.

► 2. Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté par intercommunalité en 2019



Les familles monoparentales du Maine-et-Loire encore plus touchées par la pauvreté

Les familles monoparentales sont généralement les plus touchées par la pauvreté ► **pour en savoir plus**. En Maine-et-Loire, cette caractéristique est encore plus prononcée : 30,5 % d'entre elles sont pauvres, contre 28,6 % dans le référentiel. À l'inverse, les couples sans enfant sont les moins confrontés à la pauvreté (5,0 % d'entre eux dans le département et le référentiel). Les personnes seules et les familles nombreuses sont plus souvent pauvres, mais leur situation en Maine-et-Loire est plus favorable. Ainsi, 17,0 % des ménages d'une personne sont pauvres, contre 17,6 % dans le référentiel, et 17,8 % des ménages de cinq personnes ou plus sont pauvres, contre 22,7 % dans le référentiel. En outre, les ménages locataires de leur logement sont cinq fois plus touchés par la pauvreté que les propriétaires. Cependant, ce ratio est moins élevé en Maine-et-Loire où 26,0 % des ménages locataires sont pauvres, contre 27,5 % dans le référentiel.

Les jeunes plus touchés par la pauvreté

Les jeunes de moins de 30 ans sont plus souvent confrontés à des difficultés d'insertion durable sur le marché du travail, ce qui les expose plus fréquemment à la pauvreté. Toutefois, en Maine-et-Loire, ils le sont moins que dans le référentiel (19,9 % contre 22,6 %), notamment parce qu'ils occupent plus fréquemment un emploi (22,3 % contre 21,8 % dans le référentiel). *A contrario*, les personnes de 60 ans ou plus sont les moins confrontées à la pauvreté,

en particulier celles âgées de 60 à 74 ans. Dans le département, 7,1 % d'entre elles sont pauvres, soit un niveau inférieur au référentiel (8,3 %).

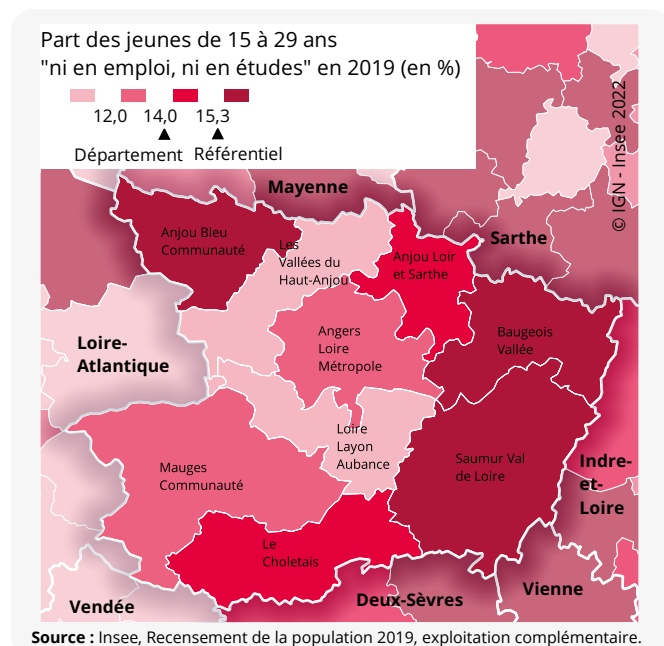
De 2014 à 2019, en Maine-et-Loire, la part de personnes pauvres stagne chez les jeunes de moins de 30 ans, alors qu'elle diminue d'un point dans le référentiel. En revanche, la part de personnes pauvres augmente chez les personnes de 60 ans ou plus : + 0,8 point, contre + 1,1 point dans le référentiel.

Moins de jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études »

La pauvreté ne se mesure pas qu'au niveau monétaire. L'éloignement des jeunes face au marché de l'emploi ou leur sortie de formation sans solution d'insertion est un autre visage de la précarité et de l'exclusion sociale. En 2019, en Maine-et-Loire, la part des **jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études »** est plus faible que dans le référentiel : 14,0 % contre 15,3 %. La part de ces jeunes est plus élevée dans les intercommunalités de Saumur Val de Loire (19,2 %), Anjou Bleu Communauté (18,0 %), Baugéois Vallée (16,6 %), Agglomération du Choletais (14,7 %) et Anjou Loir et Sarthe (14,3 %) ► **figure 3**. La situation économique de ces intercommunalités ne permet peut-être pas aux jeunes de trouver facilement un premier emploi. *A contrario*, elle est plus faible (moins de 12 %) à Loire Layon Aubance et aux Vallées du Haut-Anjou. Ces territoires proches du pôle d'emploi d'Angers offrent sans doute plus d'opportunités. ●

Louisa Hamzaoui (Insee)

► 3. Part des jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études » par intercommunalité en 2019



► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le premier adulte du ménage correspond à 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus à 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans à 0,3 UC.

Le **seuil de pauvreté monétaire** correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. En 2019, il s'élève à 1 102 euros par mois pour une personne seule et à 2 314 euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Un **ménage fiscal** est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Cette étude fait référence au RSA socle non majoré.

Dans cette étude, la part des **jeunes « ni en emploi, ni en études »** est calculée à partir du Recensement de la population. Cette définition diffère de la notion de NEETs (pour *neither in employment nor in education or training*) établie par Eurostat à partir de l'enquête Emploi.

► Pour en savoir plus

- **Kaiser O.**, « Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : moins présents dans la région », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 98, décembre 2021.
- **Battesti C. et al.**, « Maladies chroniques et addictions plus présentes dans les territoires fragiles », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 96, novembre 2021.
- **Chesnel H., Fouchard C.**, « 400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 89, mai 2021.
- **Battesti C., Fontaine M.**, « Les très hauts revenus moins représentés dans les Pays de la Loire qu'en province », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 101, mai 2020.

Peu d'habitants éloignés des équipements grâce à une bonne répartition

Le Maine-et-Loire dispose d'un niveau global d'équipements et des temps d'accès moyens légèrement défavorables par rapport au référentiel. Cependant, grâce à une position stratégique des équipements sur le territoire, la part d'habitants qui en sont éloignés est plus faible. Pour tous les domaines des gammes intermédiaire et supérieure, la part de la population éloignée est moindre, certains services faisant tout de même exception. En revanche, concernant la gamme de proximité, le constat est plus nuancé, notamment dans la santé ou les commerces.

Des pôles d'équipement bien répartis

Les habitants du Maine-et-Loire disposent sur leur territoire d'une grande variété d'équipements ► [sources et méthode](#). Les trois plus grandes villes du département, Angers, Cholet et Saumur, ainsi que Trélazé, constituent des **pôles de services** supérieurs. De nombreux autres pôles de services de la gamme intermédiaire maillent le territoire ► [figure 1](#). Avec 2,9 équipements pour 100 habitants, le niveau d'équipements par habitant est pourtant légèrement inférieur à celui du référentiel (3,1), mais ceux-ci sont bien répartis sur le territoire, à l'exception des communes du pourtour est du département.

Moins d'habitants éloignés des équipements

Le Maine-et-Loire est plutôt favorablement placé en matière d'accès aux équipements, avec peu d'habitants éloignés des services, quelle que soit la gamme considérée. Ainsi, 5,7 % de la population est à plus de 7 minutes en voiture de la gamme de proximité (écoles élémentaires, pharmacies, boulangeries, bureaux de poste, etc.), contre 6,7 % dans le référentiel. De même, 1,4 % des habitants sont à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire (collèges, orthophonistes, supermarchés, police, gendarmerie, etc.), contre 4,0 % dans le référentiel. Enfin, seuls 0,2 % des habitants accèdent aux services de la gamme supérieure (lycées, maternités, hypermarchés, agences Pôle emploi, etc.) en plus de 30 minutes, contre 1,9 % dans le référentiel.

Pourtant, les temps d'accès moyens ne sont pas meilleurs que dans le référentiel. Un habitant met en moyenne 3 minutes pour rejoindre la gamme de proximité, 7 minutes pour accéder à la gamme intermédiaire, et 13 minutes pour accéder à la gamme supérieure, ce qui correspond à environ 5 % de plus que le référentiel. La moindre concentration de la population dans les zones urbaines très denses ► [chapitre Présentation du département](#) et le

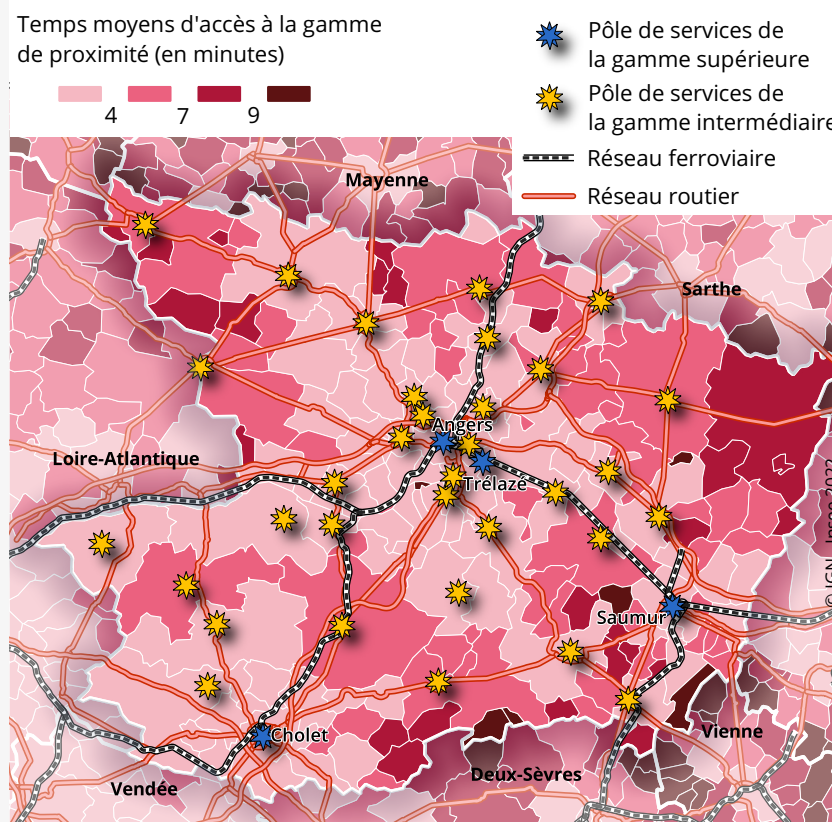
niveau d'équipements légèrement plus faible expliquent cet écart, mais il est compensé par une meilleure répartition des équipements sur le territoire, ceux-ci étant localisés au plus près des habitants.

Enseignement : des temps d'accès réduits aux écoles élémentaires

L'accès aux équipements d'enseignement est favorable pour les habitants du Maine-

et-Loire : la part de la population qui en est éloignée est inférieure à celle du référentiel, quelle que soit la gamme considérée. En particulier, seuls 2,2 % des habitants sont à plus de 7 minutes d'une école élémentaire, contre 4,0 % dans le référentiel. Cela s'explique à la fois par un temps moyen d'accès plus faible et par un plus grand nombre d'écoles par habitant dans le département (7 pour 10 000 habitants), en lien avec une plus forte présence de l'enseignement privé. Pour les collèges et

► 1. Temps d'accès moyens aux équipements de la gamme de proximité par commune en Maine-et-Loire en 2018



Lecture : Saumur comprend plus de la moitié des équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés, etc.). Ses habitants mettent 3 minutes à rejoindre les équipements de la gamme de proximité (écoles élémentaires, pharmacies, etc.).
Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2021, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli) 2018.

lycées, la part de la population éloignée est inférieure au référentiel, malgré des temps d'accès moyens légèrement plus longs.

Santé : un moindre accès aux services de proximité et à certaines spécialités

En 2021, les habitants du Maine-et-Loire sont plus éloignés des services de santé de proximité que ceux du référentiel (13,4 % à plus de 7 minutes, contre 12,2 %). Par exemple, ils sont 14,2 % à résider à plus de 7 minutes d'un médecin généraliste, contre 12,0 % dans le référentiel. Les difficultés d'accès aux infirmiers ou aux masseurs-kinésithérapeutes se ressentent plus particulièrement dans certains territoires comme Noyant-Villages, Longué-Jumelles ou Lys-Haut-Layon. Le département est aussi nettement moins bien positionné que le référentiel pour certaines spécialités de la gamme supérieure de santé (services d'urgence, services de soins à domicile d'adultes handicapés, dermatologues, pneumologues, gynécologues, dialyse, etc.). En revanche, les habitants du Maine-et-Loire sont nettement moins nombreux à être éloignés des services de santé de la gamme intermédiaire (psychologues, orthophonistes, sages-femmes, etc.) et à la plupart de la gamme supérieure (structures d'hébergement d'enfants handicapés, établissements psychiatriques, etc.).

Commerces : plus loin des supérettes, plus près des hypermarchés

Comparé au référentiel, peu d'habitants du Maine-et-Loire sont éloignés des commerces des gammes intermédiaire (3,7 % contre 5,9 %) et supérieure (0,5 % contre 2,9 %). En revanche, les temps d'accès moyens aux commerces de proximité sont plus longs, et davantage d'habitants en sont éloignés (13,8 % contre 12,3 %). En particulier, l'éloignement est plus fréquent pour les boucheries, les épiceries et supérettes et les fleuristes. Concernant la gamme intermédiaire, l'éloignement est plus fréquent pour les supermarchés, les magasins d'articles de sports et de loisirs, de bricolage ou d'équipement du foyer, en raison de temps moyens d'accès plus longs d'au moins 15 %. À l'inverse, l'éloignement est moins fréquent pour les magasins de meubles, d'électroménager ou de chaussures, à la faveur de temps d'accès moyens plus courts. Presque aucun habitant du Maine-et-Loire ne vit à plus de 30 minutes d'un hypermarché, contre 2,5 % dans le référentiel.

Services aux particuliers : peu d'habitants éloignés

En Maine-et-Loire, la part de la population éloignée des services aux particuliers est

plus faible, notamment pour les gammes intermédiaire et supérieure. Par exemple, seuls 2,3 % des habitants mettent plus de 15 minutes à atteindre la gamme intermédiaire de services aux particuliers (banques, police et gendarmerie, etc.), contre 4,2 % dans le référentiel. L'écart avec le référentiel est le plus favorable pour les banques, les agences immobilières, les coiffeurs, ou encore les agences de travail temporaire. *A contrario*, le département est moins bien positionné que le référentiel concernant l'éloignement à certains services de la gamme de proximité (bureaux de poste, entreprises générales du bâtiment). Cependant, les temps d'accès moyens sont plus longs d'environ 5 % que dans le référentiel, quelle que soit la gamme considérée.

Au 1^{er} semestre 2021, le Maine-et-Loire compte 20 implantations France Services. Dans cette configuration, les habitants sont 49 % à se situer à plus de 15 minutes de ces équipements contre 32 % dans le référentiel. Les trois antennes situées dans les intercommunalités des Mauges et de Baugeois Vallée améliorent l'accès pour ces territoires. La part de la population éloignée diminue très fortement par rapport à 2020. Cette baisse se poursuit avec de nouvelles labellisations d'espaces France Services fin 2021 et courant 2022. Les nouvelles implantations offrent, en effet, un meilleur maillage pour l'ensemble du territoire.

Enfin, les habitants du Maine-et-Loire bénéficient d'une bonne proximité des équipements de sports, loisirs et culture. L'écart avec le référentiel est le plus marqué pour les salles de spectacle, les terrains multisports ou les stades.

Transports : 22 gares bien réparties, à l'exception du nord-est du département

Le Maine-et-Loire compte 22 gares en 2021 dont une gare d'intérêt national à Angers, 7 gares d'intérêt régional (Cholet, Saumur, Chemillé-en-Anjou, La Ménitré, Tiercé, La Possonnière et Chalonnes-sur-Loire) et 14 d'intérêt local. Le nord-est du département n'est pas desservi en train ► **chapitre Présentation du département**. De plus, la commune de Segré-en-Anjou Bleu ne dispose pas de gare bien qu'elle soit une sous-préfecture. Un habitant sur deux du Maine-et-Loire habite à plus de 30 minutes de la gare d'Angers, contre un habitant du référentiel sur trois d'une gare d'intérêt national. En revanche, la population est moins éloignée des gares d'intérêt régional et local que dans le référentiel. Ainsi, toutes catégories confondues, seuls 3,8 % des habitants mettent plus de 30 minutes à rejoindre une gare, contre 4,6 % dans le référentiel. ●

Maëlle Fontaine, Pierre Loizeau (Insee)

► Encadré - Une nouvelle méthode de calcul pour les populations éloignées des équipements

Le calcul de la distance aux équipements évolue et devient plus précis. Avec la méthode précédente, la population éloignée était calculée à la commune : si le centre de la commune était proche d'un équipement, toute la population de la commune était considérée proche. Avec la nouvelle méthode, les habitants sont localisés au carreau de 200 mètres de côté. Dans une même commune, la distinction peut être faite entre les habitants éloignés ou non d'un équipement. Les chiffres présentés ne sont donc pas comparables aux études publiées avant l'été 2022, en particulier en ce qui concerne les parts de population éloignée qui étaient fortement sous-estimées dans l'ancienne méthode, notamment en milieu rural.

► Définition

Un **pôle de services** est une commune disposant sur son territoire d'au moins la moitié des équipements de la gamme considérée. Par exemple, un pôle de services de proximité est une commune disposant d'au moins 14 des 28 équipements de proximité.

► Sources et méthode

La **base permanente des équipements** (BPE) est une source élaborée par l'Insee, à partir de sources administratives, et mise à jour annuellement. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. En 2021, 112 équipements sont retenus et répartis en trois gammes : de proximité, intermédiaire et supérieure. La liste des équipements est accessible sur insee.fr. La localisation fine des équipements et des habitants permet de calculer des distances et des temps d'accès moyens en voiture pour accéder à l'équipement le plus proche. Ces temps sont théoriques et sont utiles pour comparer les territoires entre eux.

► Pour en savoir plus

- **Hervy C., Manceau C.**, « L'accès des Ligériens aux services publics facilités par le déploiement des Espaces France Services », *Insee Dossier Pays de la Loire* n° 5, octobre 2020.
- **Bourieau P., Fouchard C.**, « Davantage de services à la population mais toujours moins qu'au niveau national », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 85, septembre 2018.
- **Legendre B. et al.**, « Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités », *Dreets, Études et Résultats* n° 1100, janvier 2019.

Le Maine-et-Loire face à son avenir : quelles forces et quels défis ?

Insee Dossier Pays de la Loire

n° 10

Décembre 2022

Le Maine-et-Loire est un département constitué d'une majorité de communes rurales et les sols sont principalement occupés par des terres agricoles. Le territoire est structuré autour de sa plus grande ville, Angers, dont l'aire d'attraction concentre plus de la moitié de la population du département, mais aussi autour de pôles urbains de taille moyenne. Avec un secteur tertiaire dynamique, une agriculture diversifiée et une industrie bien ancrée, la situation économique et sociale du Maine-et-Loire est favorable : population jeune grâce à ses universités, territoire attirant de nouveaux habitants, avec peu de chômage, peu d'inégalités et une pauvreté plus rare que dans de nombreux autres départements français. Il est cependant composé d'espaces très diversifiés pour lesquels les enjeux sont différents.

Pour mener les analyses et connaître les enjeux spécifiques au territoire, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix chapitres de ce dossier, le Maine-et-Loire est comparé à ce référentiel, ce qui permet d'identifier différents leviers de développement possibles :

- préparer les transitions de l'industrie et de l'agriculture ;
- maintenir l'offre de formation et la structure productive pour les emplois qualifiés ;
- redynamiser l'est et le nord du département ;
- accompagner le vieillissement de la population ;
- porter une attention aux publics davantage touchés par la pauvreté ;
- maîtriser l'artificialisation du territoire liée à l'habitat ;
- favoriser les mobilités douces et l'intermodalité.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

